Vendredi 30 Avril 1915 — N° 173 — Vendredi 30 Avril 1915

LA BELGIQUE

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, Rue Montagne-de-Sion, 8, BRUXELLES
Bureaux : de 10 à 17 heures
JOS. MORESSÉE, DIRECTEUR

JOURNAL QUOTIDIEN

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES

ANNONCES
La petite ligne 0.40
Réclame avant les annonces 1.00
Corps du journal 4.00
Faits divers 8.00
Nécrologie 2.00

LA GUERRE

270me jour de guerre

Les informations relatives aux hostilités du 27 sur le front Ouest se distinguent par leur caractère contradictoire.

Dans le secteur nord d'Ypres, les Alliés ont procédé à de vigoureuses contre-attaques à l'est du canal. Les dépêches de Paris et de Londres affirment que ces contre-attaques leur ont valu des progrès, tandis que Berlin prétend qu'elles sont restées vaines. A tout prendre, et en l'absence d'une nouvelle indication géographique quelconque, on ne risque guère de se tromper en disant que la situation est restée inchangée.

A l'est de Verdun, les Français affirment l'échec complet de l'offensive allemande, tandis que Berlin en évalue les progrès à une avance de 1,250 mètres en profondeur au sud-ouest de Calonne. Quoiqu'il en soit, il semble que pour le moment les forces mises en œuvre dans le secteur de Combres-Les Eparges s'équilibrent. La lutte y est en tout cas devenue moins vive et s'est même bornée mardi à de vives canonnades.

Dans les Vosges, la nouvelle de la reprise du Hartmannsweilerkopf annoncée hier par l'état-major français se heurte à un démenti formel du quartier général allemand. Enregistrons les deux versions en attendant qu'elles arrivent à se rapprocher, ce qui ne tardera guère. Notons enfin, pour en finir avec ce qui concerne le front dans l'Ouest, que les travaux de sape des Allemands en Champagne — travaux dont nous avons récemment signalé la persistance — ont déterminé de leur part une vive attaque au nord de Le Mesnil. Suivant les dépêches de Berlin, cette attaque les a rendus maîtres d'une section notable des positions des Français : le prochain communiqué s'expliquera sans doute sur cette affaire.

***

Sur le front oriental, l'action s'est ranimée à l'ouest du Niémen, où les Allemands annoncent avoir fait progresser leurs positions avancées sur une section de 20 kilomètres. Ils signalent également qu'un engagement au nord de Przasnisz leur a valu certains avantages.

Dans les Carpathes les belligérants ont combattu, avec ténacité mais sans grands résultats, près d'Orosz-Volova — carte au sud d'Oroszruszka — ainsi qu'aux alentours du col d'Uszok et dans la direction de la Strij.

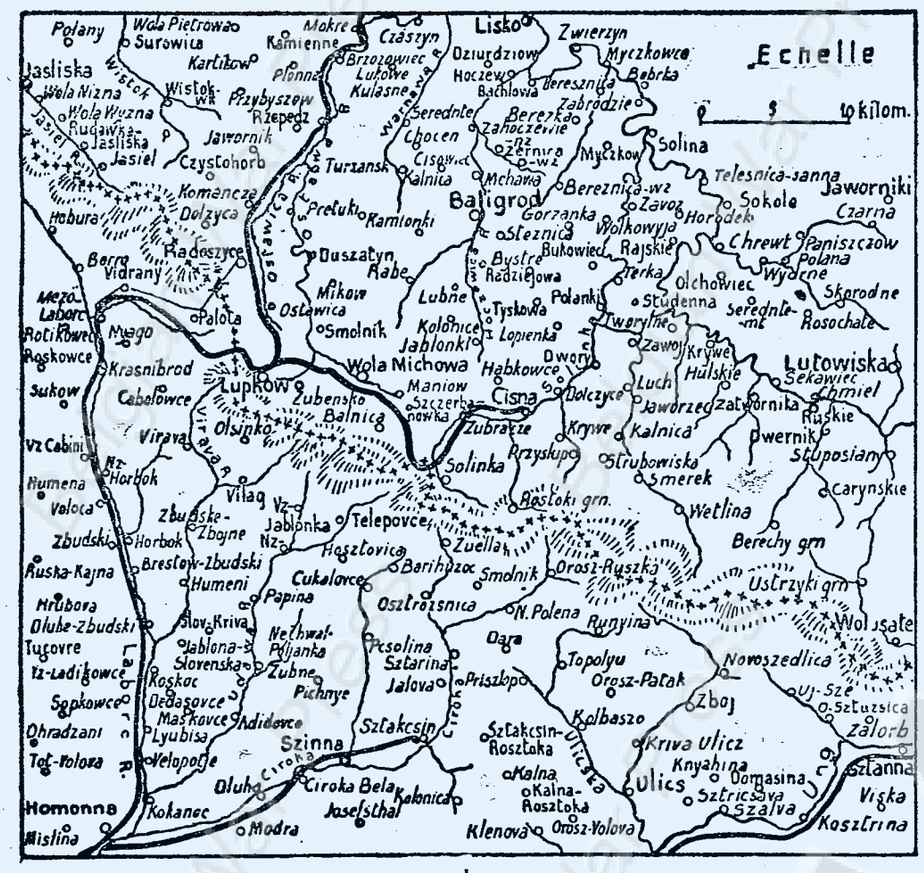
Sur tout le restant du front, il n'y a pas encore apparence d'une reprise sérieuse des hostilités. Toutefois il est évident que cette reprise devient de plus en plus imminente, maintenant que la mauvaise saison est décidément passée et que toutes les régions traversées par la ligne de bataille tendent de jour en jour à redevenir praticables.

***

En ce qui concerne le débarquement des troupes que les Alliés dirigent contre les Dardanelles, Londres se borne aujourd'hui à dire que leur marche en avant continue. Relevons cependant que la dépêche de l'Amirauté parle d'un débarquement opéré des deux côtés des Dardanelles, c'est-à-dire aussi bien sur le territoire de la Turquie d'Asie que sur la presqu'île de Gallipoli.

Nos lecteurs verront que toutes les dépêches de Constantinople continuent à affirmer que les troupes turques ont victorieusement combattu les divisions débarquées par les Alliés, et les ont forcées à battre en retraite vers la côte malgré l'intervention de contingents de renfort.

De ce côté certainement le dernier mot n'est pas dit.



SUR MER

Rome, 28 avril :

Le cuirassé français Léon Gambetta faisait une expédition de reconnaissance dans le canal d'Otrante, se rendant à Malte, où il devait rejoindre d'autres croiseurs. Vers 1 heure du matin, il a rencontré un voilier italien. Le croiseur a prié le navire de stopper. Il l'a visité et a trouvé les connaissements parfaitement en règle. Le voilier s'était à peine éloigné que le Léon Gambetta était touché par une torpille; l'eau envahit immédiatement la chambre des machines et des dynamos. Le navire a coulé au milieu d'une complète obscurité et il n'a pas pu faire d'appel par la télégraphie sans fil. Il a sombré en 20 minutes.

Deux chaloupes, descendues par les matelots, ont coulé. D'autres, portant 108 marins, ont réussi à tenir la mer.

Une barque italienne, qui a aperçu les chaloupes à 7 heures du matin, est allée à leur secours. Une escadre de contre-torpilleurs italiens est arrivée à 3 heures de l'après-midi, à Leuca, avec des habillements pour les survivants, qui sont partis la nuit pour Syracuse. Il y avait 10 officiers parmi eux.

Paris, 27 avril :

L'agence Havas publie la note suivante :

Des télégrammes conçus nous annoncent que le croiseur-cuirassé Léon Gambetta a été torpillé, dans la nuit du 26 au 27 avril, dans l'Adriatique, à hauteur d'Otrante. Les détails manquent, mais on a la certitude qu'une partie au moins de l'équipage a été sauvée.

Rome, 28 avril :

Avec le Léon Gambetta, 742 hommes de l'équipage ont péri.

Brindisi, 28 avril :

Les survivants du Léon Gambetta racontent que le cuirassé a été touché à gauche par deux torpilles et qu'il a coulé en 10 minutes.

Le nombre des marins sauvés est de 136. 58 cadavres ont été repêchés et enterrés ce matin, avec les honneurs militaires, au cimetière de Castrignano.

Rotterdam, 27 avril :

Le consul général anglais à Rotterdam a fait savoir qu'aujourd'hui les navires britanniques ne pouvaient quitter sous aucun prétexte les ports hollandais pour se rendre en Grande-Bretagne.

Christiania, 28 avril :

Le vapeur norvégien Osvertrup, qui se rendait de Narwick à Rotterdam, avec une cargaison de minerais, a été capturé par les Anglais et amené à Leith.

Christiania, 28 avril :

200 mines flottantes ont été jusqu'à présent amenées à Bergen. Sur la côte norvégienne, on a repêché jusqu'à présent environ 600 mines, dont la valeur peut être évaluée à 420.000 couronnes. La plupart de ces mines sont encore utilisables.

Paris, 27 avril :

A hauteur de Penmarch (département du Finistère), un canot de sauvetage d'une longueur de 7 m. 40 a été repêché. Il s'y trouvait un sac en toile avec une inscription anglaise. On suppose que le canot appartenait à un vapeur anglais qui a sombré.

Copenhague, 28 avril :

On mande de Horsens que le charbonnier danois Thorwaldsen, qui est arrivé ici lundi, a rencontré, dans la mer du Nord, une escadre anglaise composée de 30 cuirassés, croiseurs et torpilleurs.

Stockholm, 28 avril :

D'après des informations reçues au ministère des affaires étrangères, les charbonniers suédois amenés ces jours derniers à Swinemunde par des navires de guerre allemands, ainsi que les vapeurs Louise et Harold, de Malmö, et les vapeurs Kama et Viking, d'Helsingbor, ont été libérés.

APRÈS LA BATAILLE

... Nous sommes en Pologne, à Rawa, petite ville qui vient d'être bombardée par les Russes. C'est la première fois que j'entre dans une localité qui vient d'être le théâtre de scènes guerrières. Je m'attends à traverser des rues mortes. Je vais ne voir sans doute que de rares habitants, la face blême et terrifiée, se glissant le long des murs. Rien de tout cela !

Les paysans poussent devant eux leur bétail; les paysannes conversent bruyamment. Les juifs, enveloppés dans leur longue houppelande noire, courent comme des perdus. Mais ce n'est pas la peur qui les chasse au dehors. Ils cherchent à faire des affaires avec les soldats. Les femmes juives versent du thé sous une tente et vendent des gâteaux. Sur le marché, quelques attelages s'arrêtent et les Polonais, les mains enfoncées dans leurs poches, regardent gravement.

Certes, la physionomie de Rawa n'est pas celle qu'offre la petite ville en temps de paix. Mais, tout de même, je me représentais autrement une ville qui venait d'être bombardée. Que nos soldats, habitués au feu, restent calmes, c'est assez naturel, mais il est étonnant de voir avec quel flegme les Polonais acceptent d'être un but de tir et avec quel fatalisme vraiment aveugle ils narguent les derniers shrapnells qui sifflent au-dessus de leurs têtes.

Au quartier général russe

Un médecin américain, qui a été attaché à la Croix-Rouge russe, écrit :

Le quartier général russe se trouve à peine à quelques kilomètres du front. Comme ce front change souvent de place dans les opérations russes, c'est un travail gigantesque que le transport rapide de ces installations considérables. Plusieurs fois, les Allemands ont eu l'occasion de les bombarder et près d'Insterburg il s'en est fallu de bien peu qu'elles nesoient capturées. Le quartier général russe occupe environ 500 officiers — généraux et officiers de l'état-major général, adjudants et ordonnances; il s'y trouve, en outre, un certain nombre de religieux. Le service divin de campagne est célébré par le métropolite de Moscou, auquel le tsar a fait cadeau d'une splendide auto-autel. Une activité incessante et fébrile règne au quartier général. Des automobiles ronflent, des cavaliers passent en galopant, des vélocipédistes et des motocydistes apportent et emportent des messages. La centrale téléphonique emploie 300 appareils qui sont constamment en action.

Le généralissime habite une « maisonnette » composée de trois chambres; elle peut être démontée et remontée très rapidement. Il n'aime pas à séjourner dans une autre habitation et est toujours servi par le même personnel.

On a raconté au sujet du grand-duc beaucoup d'histoires qui font sourire ceux qui connaissent sa façon de vivre. Il est loin d'être le sybarite décrit par différents journaux. Il vit simplement et se contente de la nourriture la plus primitive, lorsque cela est nécessaire. Son neveu, le tsar, lui, est toujours suivi dans ses déplacements de cuisines démontables.

La percée des Allemands à travers les lignes russes près de Lodz a été attribuée à la lenteur avec laquelle le général Plantkewitch a fermé le cercle de fer; le grand-duc lui a donné alors l'ordre de prendre une position autrichienne dans les Carpathes, position réputée imprenable. La division a été entièrement détruite par le feu ennemi et, sous un monceau de cadavres, on a trouvé le corps du général russe.

Le grand-duc Nicolas-Nicolaiewitch interroge souvent lui-même les officiers allemands prisonniers. Deux aviateurs, forcés d'atterrir dans les lignes russes, refusèrent de répondre à ses questions, relatives aux positions allemandes. Le grand-duc, n'arrivant pas à ses fins, a interrompu l'entretien, a fait apporter du vin et a fait soigner un des officiers qui était blessé par son chirurgien particulier.

DÉPÊCHES DIVERSES

Christiania, 29 avril :

En séance tenue à huis-clos, le Parlement a adopté tous les projets de loi militaires déposés par le gouvernement.

La Commission chargée de faire rapport sur ces projets ayant rejeté un certain nombre de crédits demandés, le ministre de la Guerre avait posé la question de confiance.

***

Rome, 28 avril :

M. Sonnino a fait connaître hier au Conseil des ministres les bases des négociations en cours. Les détails ne sont connus que de M. Salandra.

Rome, 28 avril :

M. Tittoni, ambassadeur italien à Paris, est arrivé hier à Rome. Il a été immédiatement reçu par M. Sonnino et s'est rendu ensuite au Quirinal, où il s'est entretenu une demi-heure avec le Roi.

***

Hazebrouck, 27 avril :

Un aviateur allemand a survolé la ville de Cassel et a jeté 9 bombes, qui sont tombées dans les champs, paraît-il.

***

Vienne, 27 avril :

Deux aviateurs autrichiens ont jeté des bombes sur la gare et sur la ligne de chemin de fer d'Antivari.

Plavnitza et Rjeoka ont été également bombardés par des aviateurs autrichiens.

***

Christiania, 28 avril :

Le Conseil d'Etat va proposer au Parlement d'établir la censure de guerre en Norvège. Cette censure s'étendra aux lettres et aux télégrammes.

A la frontière, les voyageurs seront visités minutieusement.

***

Pétrograd, 27 avril :

On annonce officieusement que la Russie a proposé à la Chine de conclure un traité de commerce stipulant, en ordre principal, à la frontière mongole et à la frontière nord de la Mandchourie l'abolition des droits de douane.

***

Londres, 27 avril :

Le gouvernement a interdit l'exportation du coton brut et des machines-outils. Cette interdiction ne s'applique pas à la France, à la Russie, à l'Espagne et au Portugal.

***

Romanshorn, 28 avril :

Vers 9 h. 1/2, à Friedrichshafen et dans les environs, a commencé une violente canonnade contre six avions ennemis qui approchaient. Le feu a duré plus d'une demi-heure. On n'en connaît pas encore le résultat. Au dessus des établissements où l'on construit les dirigeables se trouvait un grand ballon captif, qui, armé de mitrailleuses, participait à l'action.

Le vapeur suisse qui fait le service sur le lac de Constance s'est trouvé un moment dans la zone dangereuse et les voyageurs se sont réfugiés à l'intérieur du navire.

D'après les dernières nouvelles, l'attaque des aviateurs a été infructueuse.

On annonce que la ville ouverte de Lörrach a été également attaquée par des avions.

***

Turin, 28 avril :

Le prince Ernest d'Arenberg, âgé de 28 ans, déjà blessé deux fois, est retourné une troisième fois au front et a été tué au cours des derniers combats en Champagne.

Le prince Ernest d'Arenberg était né à Paris et était lieutenant de réserve au 32e régiment d'infanterie française. Il avait épousé Mlle Thérèse de la Rochefoucauld.

***

Amsterdam, 27 avril :

Le correspondant du « Tijdt », à Dunkerque, annonce qu'avant la dernière attaque allemande aux environs d'Ypres, des aviateurs allemands ont fait des vols de reconnaissance très étendus et ont jeté des bombes entre autres sur Ypres, Furnes, La Panne, Perwyse, Loo, Polinchove, Oostkerke et Avecapelle.

***

Romanshorn, 28 avril :

Une nouvelle attaque d'aviateurs ennemis a été entreprise contre les chantiers d'aéroplanes de Friedrichshafen. L'attaque a été repoussée.

***

Christiania, 28 avril :

Le ministre de la guerre a déclaré au Storthing que 70,000 hommes sont à présent sous les armes pour défendre la neutralité du pays.

***

Odessa, 28 avril :

Le Tsar est arrivé ce matin ici.

***

Paris, 28 avril :

Deux aviateurs allemands ont jeté des grenades incendiaires sur Epernay. Personne n'a été atteint.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Communiqués allemands

Berlin, 28 avril *(Le grand quartier général nous communique ce qui suit) :*

Les communiqués français et anglais d'hier montrent de nouveau à quels moyens nos ennemis ont recours pour tromper l'opinion publique de leurs pays. Les Français prétendent nous avoir repris le sommet du Hartmannsweilerkopf qui leur a été enlevé le 25 avril; en réalité, depuis leurs tentatives tout à fait infructueuses du 26 avril après-midi, ils n'ont plus attaqué du tout. Le sommet est naturellement encore en notre pouvoir. Le communiqué anglais annonce que les Français, progressant sur l'aile gauche des Anglais, ont repris Het Sas en Flandre, mais en réalité ce village n'a pas été attaqué hier. En outre, ce même communiqué prétend que la nouvelle officielle allemande concernant la prise de 4 canons anglais n'est pas exacte. Il est regrettable que le haut commandement de l'armée anglaise soit si mal informé par ses organes, quoiqu'il soit compréhensible que le 25 avril le fonctionnement du service des informations ait un peu souffert du désarroi causé par la retraite précipitée des troupes anglaises. Les canons en question appartiennent, d'après les indications qu'ils portent, au 2e d'artillerie de la garnison de Londres et à la 2e division territoriale de Londres. Ce sont des pièces de 12.8 cent. qui donneront prochainement à l'ennemi des preuves évidentes de leur présence dans nos rangs.

***

Berlin, 29 avril *(Communiqué officiel d'hier) :*

Théâtre occidental de la guerre.

Depuis hier après-midi, les ennemis attaquent continuellement mais en vain nos positions de la rive ouest du canal au nord d'Ypres, sur les bords de l'Yperlée, près de Steenstraate et de Het Sas. A l'est du canal, une attaque dirigée contre notre aile droite a échoué hier soir. Elle a été entreprise en commun par des Français, des Algériens et des Anglais; les pertes de l'ennemi sont très fortes. Le nombre des canons ennemis dont nous nous sommes emparés au nord d'Ypres s'est élevé à 63.

L'ennemi a en vain fait sauter des fourneaux de mines près de la voie ferrée de La Bassée à Béthune et en Champagne, au nord du Mesnil. Près du Mesnil, les Français ont attaqué de nuit les positions que nous avons conquises dans la nuit précédente, mais ils ont été repoussés et ont subi de fortes pertes. Les prisonniers français capturés dans ce combat se trouvaient dans un état d'esprit vraiment pitoyable; ils tremblaient de peur car leurs officiers leur avaient dit qu'ils seraient fusillés tout de suite

Sur les Hauts de Meuse, au sud-est de Verdun, nous avons progressé de quelques centaines de mètres et consolidé nos nouvelles positions. Dans les Vosges, la situation n'a pas changé.

Théâtre oriental de la guerre.

Au sud de Kalvaria, nous avons occupé le village de Kowale et la hauteur au sud de cet endroit. Près de Dachowo, au sud de Sochaczew, nous avons enlevé un point d'appui aux Russes.

***

Vienne, 29 avril *(Communiqué officiel d'hier) :*

Dans les Carpathes et en Pologne russe, quelques canonnades isolées. Notre artillerie a fait sauter 2 dépôts de munitions. Nous avons repoussé plusieurs attaques de nuit dans le secteur à l'est de la hauteur d'Ostry. Dans le sud-est de la Galicie et en Bucovine, rien de particulier.

***

Constantinople, 28 avril, 5 h. 40 de l'après-midi *(Officiel du quartier général) :*

L'ennemi renouvelle ses tentatives contre Kabatepe et la côte méridionale de la presqu'île de Gallipoli. Nous le repoussons. Hier, il a encore essayé, avec de nouveaux effectifs, d'attaquer la côte près de Kumkale, mais il a été obligé de se retirer et a laissé 3 mitrailleuses entre nos mains. Dans le Caucase, nous avons repoussé une attaque nocturne des Russes contre nos avant-postes de la frontière au nord de Milo et leur avons infligé des pertes. Sur les autres fronts, rien d'important.

***

Bruxelles, 29 avril :

Les 19 et 20 avril, le Gouverneur général a entrepris un voyage dans le Hainaut, pour y inspecter les troupes allemandes de cette région et surtout pour se former de visu un jugement sur la situation de l'industrie de cette province. A Soignies, il visita les « Carrières du Hainaut », sous la conduite de M. Bergeret, directeur général, et la Fabrique de cuirs de la maison Van Cutsem. De Mons, le Gouverneur général se rendit à Obourg pour y visiter la fabrique de soie artificielle, sous la conduite de M. Lambert, administrateur de la société, et les Usines Solvay.

Le jour suivant, il alla aux Charbonnages de Fontaine-l'Evêque, dont l'exploitation était en pleine activité, puis aux Glaceries de Charleroi et finalement il visita à Marchienne-au-Pont les Ateliers allemands de réparations pour automobiles, qui sont installés dans les bâtiments industriels de la Société Métallurgique.

Partout, le Gouverneur général se renseigna sur la situation économique des divers établissements et s'entretint avec leurs directeurs sur les mesures à prendre pour développer ou faire reprendre l'exploitation, afin de pouvoir donner les instructions nécessaires aux organes compétents, dès qu'il serait rentré à Bruxelles.

Le Gouverneur général a été très heureux de constater, au cours de son voyage, l'état fort satisfaisant des cultures de printemps dans la province du Hainaut. Il a vu avec plaisir que la population a tenu compte des conseils du Gouvernement général et des chefs d'arrondissement, en contribuant avec dévouement à augmenter le rendement agricole du sol. Ce résultat est dû certainement aussi aux efforts des agronomes de l'Etat et de la Société du « Coin de Terre », fondée récemment en vue de favoriser le développement de l'agriculture. C'est grâce à ces multiples efforts que la province du Hainaut, de même que d'autres provinces du pays, a pu agir efficacement en vue d'assurer une nourriture suffisante à la population.

Voir la suite en 3e page
sous la rubrique « Affiches, arrêtés et avis allemands »

Communiqués des armées alliées

Paris, 28 avril *(Communiqué officiel de 15 heures) :*

Au nord d'Ypres, nos progrès continuent particulièrement à notre aile gauche.

Nous nous sommes emparés de six mitrailleuses, de deux minenwerfer et d'un nombreux matériel de guerre. Nous avons fait plusieurs centaines de prisonniers, parmi lesquels plusieurs officiers.

Sur les Hauts de Meuse, nous avons, sur le front Eparges-Saint-Remy-tranchée de Calonne, gagné sans cesse du terrain. Nous avons infligé de fortes pertes à l'ennemi et nous avons détruit une de ses batteries.

***

Paris, 28 avril *(Communiqué officiel de 23 heures) :*

La journée a été relativement calme.

En Belgique, la situation n'a pas changé. Nous maintenons le terrain gagné dans les derniers trois jours.

En Champagne, les Allemands nous ont, dans la région de Beauséjour, enlevé trois mètres de tranchées avancées.

En Argonne, une tentative d'attaque, entreprise près de Marie-Thérèse, a été arrêtée par notre feu.

Près d'Eparges, l'ennemi bombarde, mais n'attaque plus, tout comme au Hartmannsweilerkopf. Là, les Allemands ont dirigé un feu intense sur le sommet, mais n'ont pas attaqué.

***

Londres, 27 avril *(Rapport du maréchal Sir John French) :*

Hier, toutes les attaques allemandes au nord-est d'Ypres ont été repoussées. Dans l'après-midi, nous avons passé à l'offensive et nous avons avancé près de Saint-Julien. Plus au nord, les Français ont coopéré avec notre aile gauche. Het Sas a été repris.

Nos aviateurs ont bombardé avec succès les gares et les points de jonction des voies ferrées à Tourcoing, à Roubaix, à Ingelmunster, à Staden, à Langemarck, à Thielt et à Roulers.

***

Londres, 27 avril *(Officiel) :*

Des troupes alliées ont été débarquées des deux côtés des Dardanelles et elles ont fait de nombreux prisonniers en combattant violemment. La marche en avant continue.

***

Pétrograd, 27 avril *(Communiqué officiel du grand état-major général) :*

Près d'Ossowiec, il y a eu des combats d'artillerie intermittents.

A droite de la Vistule, au sud-ouest de Radoszic, il y a eu, le 25, une escarmouche où nous avons eu l'avantage.

Dans les Carpathes, sur la hauteur au nord-est d'Oroszpatak, l'ennemi a attaqué nos positions. Les troupes assaillantes se sont approchées jusqu'à notre réseau de fils de fer barbelés, mais elles ont été dispersées par notre feu.

Le 26 avril, l'ennemi a entrepris de vaines attaques dans la région au nord-ouest et à l'est du col d'Uzsok.

Dans la direction de la Strij, un combat violent se poursuit.

Nos aviateurs ont bombardé avec succès des avions allemands qui se trouvaient dans un hangar près du village de Sonniki.

Nous avons endommagé et pris 2 avions : 1 allemand près de Naselsk et 1 autrichien près de Rimanow.

***

Pétrograd, 27 avril *(Communiqué officiel de l'état-major de l'armée du Caucase) :*

Le 25 avril, nos troupes ont poursuivi leur offensive dans la direction d'Olty et dans la région côtière.

Dans la vallée de l'Alaskert, notre cavalerie a engagé un combat avec des troupes kurdes. Celles-ci ont été dispersées et rejetées vers le sud.

Aucun changement à signaler dans les autres secteurs du front.

***

Capetown, 27 avril *(Officiel) :*

Les troupes de l'Union, qui gardent une voie de chemin de fer près de Trekkopjes, ont repoussé une attaque de troupes allemandes fortes de 700 hommes et soutenues par 12 mitrailleuses. L'ennemi a laissé 25 hommes, morts et blessés, sur le terrain du combat.

LES FAITS DU JOUR

L'Angleterre a conclu une convention avec l'Amalgamated Copper, de manière que toute la production américaine de cuivre se trouve en réalité sous contrôle anglais.

En Prusse, les stocks de riz et de farine de riz qui se trouvent encore chez les commerçants seront réquisitionnés par les autorités.

Plus de 200,000 enfants canadiens ont participé à la formation du fonds de secours pour les orphelins belges qui se trouvent en Angleterre, en Belgique, en France et en Hollande. Le total des souscriptions recueillies est de 5,000 livres sterling.

A Glasgow, des femmes commencent à conduire les voitures motrices des tramways. Une douzaine de « wattwomen » sont en service, et on estime que 400 femmes seront successivement engagées.

Les officiers anglais d'un régiment formé à Liverpool ont envoyé en Angleterre des plants de violettes cueillies à Neuve-Chapelle. Ces plants viennent d'être vendus à Liverpool à raison de 125 francs pièce.

M. King, membre du Parlement anglais, demandera au gouvernement d'accorder huit jours de congé aux soldats qui ont été blessés et qui vont retourner au front.

Une nouvelle loi anglaise, en vigueur pour la durée de la guerre, décide qu'aucun policeman ne pourra démissionner sans qu'un certificat médical assure qu'il est hors d'état de remplir ses fonctions.

Des aviateurs allemands ont jeté, sur différentes localités françaises, des exemplaires de la « Gazette des Ardennes », imprimée en langue française, et contenant une longue liste de prisonniers français.

NOTRE TOMBOLA

M. Emile BAES

Ils se font rares, les peintres de la femme. Si Eve reste encore l'inspiratrice de beaucoup d'œuvres, il n'en semble pas moins vrai que la liberté technique de certaines récentes écoles ne s'est pas entendue avec les difficultés du genre. Le nu féminin est la grande épreuve du peintre, comme du sculpteur. Il requiert une connaissance consommée de la plasticité du corps, une pureté d'émotion sincère, un goût délicat de la beauté, non pas de la beauté réaliste et vulgaire, mais de la beauté harmonieuse et saine telle qu'elle fut pour tous les vrais artistes depuis que Phryné en fixa le type par le génie de Phidias.

M. Emile Baes est actuellement, dans le genre qu'il a choisi, le vrai chantre de la beauté d'Eve. Il a la science de la composition et du dessin. Il y ajoute un don merveilleux de coloriste aux pâtes somptueuses et veloutées. Je connais de lui des velours rouges admirables, dont les reflets éclairent merveilleusement la nacre des chairs.

Né à Bruxelles en 1879, il participa très jeune aux différents salons belges. Bien qu'il ait eu, lors de ses séjours à l'étranger, notamment à Paris, les leçons des maîtres, on peut dire qu'il s'est fait lui-même « tout d'une pièce », n'écoutant que l'appel heureux de sa vocation.

Parmi ses œuvres les plus remarquées en ces derniers temps, il faut citer sa « Démétèr » réalisée de façon jordaenesque, dont les chairs opulentes proclament la santé du corps, dont les yeux rieurs disent la gaîté de l'esprit; « La femme flamande », dont les formes font penser aux modèles de Rubens et de Fragonard; enfin, une suite d'œuvres « Eveil », « Jeunesse », où toujours se retrouve ce culte de la beauté qui fait la joie des amateurs et l'ornement des collections nationales ou privées.

M. Emile Baes, nous l'avons annoncé dans notre bibliographie, termine actuellement un livre d'eaux-fortes « Etudes de femmes », ouvrage de bibliophile qui sera tiré à cinquante exemplaires seulement et édité par la maison Lamberty. R. G.

Avis de réception. — Du bon peintre M. J. Caron, deux bons tableaux: « Vallée à Uccle » et « Paysage d'hiver ».

De l'aquarelliste Douhaert, une fort belle œuvre: « Masure au « Balai » à Uccle ».

De M. Joseph Aernaut, professeur à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, une très fine aquarelle et un « Bon pour un portrait à l'aquarelle ».

De M. Verhevick, « La Vanne de Linkebeek », très jolie aquarelle.

De M. Pierre Collard, un joli tableautin.

De M. Albert de Roy, une eau-forte « Les Mineurs » d'une facture très personnelle.

De M. Roger Parent, trois gravures sur bois, d'un métier très original et d'une belle impression.

De M. Solvay, 24, rue du Congrès, un plâtre bronzé « La Folle Chanson » de Jef Lambeaux.

De Mlle Tobie, deux belles eaux-fortes signées Catherine Wheeler.

A tous, merci!...

PETITE GAZETTE

La reconstruction de nos villes.

C'est dans des questions comme celle-ci surtout qu'il nous plait de mettre notre journal à la disposition de nos lecteurs, comme une tribune libre du haut de laquelle il leur soit loisible de faire valoir leurs idées, de les offrir à la discussion publique. Aussi accueillons-nous volontiers la lettre suivante, signée Fernand de Ré:

— La lecture de vos articles sur la reconstruction des villes m'a fait plaisir. Il faut parler dès maintenant de cette question. Il faut, avant que la première brique ne soit posée, prendre des mesures pour éviter que le mauvais goût qui règne en maître de nos jours ou l'esprit mercantile élève de ces horribles constructions comme on n'en voyait que trop dans certains villages flamands à prospérité récente, où l'antique maison campagnarde, basse, blanchie à la chaux, au grand toit de tuiles et qui avait tant de cachet, avait fait place à une maison toute en hauteur, à façade en céramique, aux tons criards, chargée de motifs aux courbes compliquées, à la maison « modern style ».

Penser qu'une jolie cité comme Dinant, par exemple, pourrait devenir une nouvelle collection de ces constructions criardes comme sont presque toutes les constructions neuves en province m'avait déjà préoccupé. Ce n'est pas qu'à Dinant les maisons fussent des modèles d'architecture [illegible]. Dans ce site superbe par lui-même, il ne fallait pas distraire le regard, l'enlever à la nature pour le porter sur des objets qui ne doivent être que secondaires.

La maison doit être modeste. Pour qu'une rue ou une place soit belle, il faut que les maisons soient presque toutes de la même valeur, de même style, qu'aucune ne se fasse remarquer plus que les autres. C'est un défaut dans la construction de nos cités modernes: il n'y a plus de style qui prévaut, qui est adopté par tous. Chacun y va de sa petite idée, et cette salade de styles donne à l'ensemble un aspect déplorable.

Dans d'autres pays ce n'est pas le cas. En Angleterre, par exemple, il y a comme un style national que chacun respecte, auquel chacun se conforme et qui donne cette harmonie gracieuse qu'on admire dans le village anglais.

Ne pourrait-on pas réaliser des reconstructions sur des plans d'ensemble, et arriver à reconstituer ainsi autour d'une vieille église, par exemple, un quartier ancien comme les vieux Bruxelles, les vieux Gand, etc. que nous avons pu admirer aux expositions. J'admets que ce serait difficile, car il faudrait imposer au propriétaire le plan d'un architecte, ce qui serait une atteinte intolérable à sa liberté. Le seul moyen qui reste est d'obliger le propriétaire à soumettre ses plans avant de construire, c'est ce qui a souvent été fait sans résultat, chaque façade proposée, prise individuellement est bien, le tout mis ensemble ne signifie plus rien.

Mais il y a à faire précéder cela d'un long travail préliminaire, et les pouvoirs publics n'ayant qu'un rôle de surveillance, c'est à l'initiative privée qu'il faut s'adresser.

Il importe de former le goût des populations des villes où les reconstructions devront se faire, par des conférences données par des personnes de goût et dévouées, par de petites expositions de modèles. Les conférenciers ou promoteurs de ces expositions, que je suppose devoir faire partie d'un Comité central, s'inspireront du style de la région même où il faut reconstruire. Ils ne le prendront pas trop vieux, ils n'iront pas chercher leurs modèles dans le gothique ou la renaissance, mais plutôt au XVIIIe siècle afin d'être en harmonie avec le plus grand nombre des habitations encore existantes. C'est en somme un système de persuasion que je propose: il sera long à appliquer, et c'est pourquoi il faudra s'y prendre à temps. »

Les clercs des notaires se plaignent...

Déjà en temps normal on s'accorde à trouver que leur situation n'est guère enviable, qu'elle est généralement peu en rapport avec l'ampleur des études dans lesquelles ils sont obligés de se spécialiser, qu'elle ne tient pas suffisamment compte du très long stage durant lequel il leur faut presque toujours végéter en qualité d'expéditionnaires avec des appointements minimes. Mais enfin, quand ils ont affaire à un bon patron, leur vie est très supportable. Malheureusement, s'il est vrai que la grande majorité des notaires comprennent et remplissent leur devoir à l'égard de ces intéressants auxiliaires, il en est d'autres, paraît-il, qui sont loin d'estimer leurs services à leur juste valeur.

Les clercs à qui leur malechance a fait choisir un de ces « mauvais patrons » sont doublement à plaindre depuis que la guerre a éclaté. Tandis que les trois quarts des notaires de l'arrondissement de Bruxelles, sans prendre souci de l'actuelle nullité des affaires de leur étude, ont maintenu le nombre et les appointements de leur personnel, il en est d'autres qui l'ont licencié en tout ou partie, ou qui ont réduit de moitié les émoluments qu'ils payaient avant la guerre, plaçant ainsi leurs employés dans une situation voisine de la misère: ils auraient pris cette décision surtout, dit-on, pour rattraper sur le dos de leur personnel la contribution de charité dont la Chambre des notaires n'a pas hésité à taxer ses membres.

Ayant reçu les doléances d'un groupe de clercs intéressés, « La Belgique » y fait écho sans la moindre hésitation. Avec empressement même, car c'est demain que MM. les notaires doivent tenir leur réunion corporative annuelle: la cause des clercs sacrifiés aura par suite des chances, ayant été publiquement signalée, d'être défendue en bonne place.

Nous souhaitons de tout cœur qu'il en soit ainsi. Toutefois nous tenons à dire, avant de terminer cette courte note, que si nous avons jugé opportun de mettre en lumière une situation qui nous a paru intéressante, il ne faudrait pas prêter à notre intervention l'arrière-pensée d'un blâme à l'adresse des officiers ministériels mis en cause. Il serait en effet peu équitable de s'élever contre certaines décisions, si pénibles qu'elles soient dans leurs conséquences, sans tenir compte des motifs sans doute impérieux qui les ont déterminées...

Les brevets.

Contrairement au bruit que font circuler certains agents en brevets établis à l'extérieur, les demandes de brevets d'invention pour la Belgique peuvent valablement être déposées comme d'habitude à Bruxelles et à Liége.

Risques de guerre.

L'A. M. B. I. C. vient de perdre sa virginité. Elle a eu un sinistre à Antoing; un aéroplane des Alliés a laissé tomber trois bombes qui visaient l'usine d'électricité. Il y en avait une très grosse qui pesait 32 kilogrammes et était munie d'une poignée; elle est tombée dans la terre molle et y a creusé un trou de 2 mètres; elle n'a pas éclaté. Les deux autres, plus petites, ont endommagé des dépendances de l'usine qui n'était pas assurée. Mais l'explosion a brisé les vitres de trois maisons qui avaient des polices de l'A. M. B. I. C., rue de Condé, 2, et rue Balle Dorée 13 et 15. Les dégâts sont évalués à fr. 117.75.

L'Industrielle et Commerciale dépasse maintenant de loin le demi-milliard assuré.

Le trafic du nickel.

Il importe qu'on y mette fin au plus vite si l'on veut ne point créer au petit commerce, qui a déjà tant à souffrir, des difficultés nouvelles. Il ne parvient plus que difficilement à trouver dans les banques la menue monnaie d'échange qui est à la base de ses transactions. Cette monnaie est accaparée par des gens, par des « chasseurs » de restaurants et de grands cafés du Centre surtout, et cédée moyennant une prime qui, paraît-il, va jusque 2 et même 3 p. c. aux propriétaires de ces établissements. Les receveurs des tramways surtout sont en butte aux sollicitations des trafiquants: ils ne demandent du reste pas mieux que de se défaire de leur monnaie qui, à la longue, finit par constituer un poids gênant.

Il paraît que dans les circonstances normales les receveurs de tramways sont tenus, quand le soir ils rentrent leurs comptes, d'en éliminer toute la menue monnaie. Or, on peut se demander si les administrations qui les emploient ne devraient point, tout au contraire, leur faire une obligation de ne point se défaire de leur monnaie qui ainsi, par l'intermédiaire des banques, rentrerait au jour le jour dans la circulation. Il y a sans doute à la mise en pratique de cette idée quelques difficultés, mais elles ne sont certes pas insurmontables. Il suffirait, par exemple, pour alléger la charge des receveurs que ces administrations établissent, aux points d'arrêts où siègent des contrôleurs, un service de change.

Quoi qu'il en soit, du reste, de ces difficultés, il est à souhaiter que des mesures soient prises au plus tôt.

Eaux de table « Kokol », source belge, apéritive et digestive. En vente partout. Gros: M. Parfonry, 9, rue Dautzenberg, 9, Bruxelles.

Pour l'avenir de la race.

A l'initiative de M. le Dr Maurice Carlier, un abri maternel a été adjoint à la maternité de Bruxelles pour permettre de donner à quelques femmes avant l'accouchement le repos, les soins préventifs et l'alimentation. L'abri servira en outre pour leur assurer quelques jours de repos lorsqu'elles quittent la maternité. Une institution analogue serait utilement organisée dans les grandes villes. Il est établi, en effet, que à défaut d'alimentation appropriée et de repos suffisant, les cas d'allaitement par la mère diminuent dans de grandes proportions, ce qui entraîne nécessairement un accroissement de la mortalité infantile et une dégénérescence de la race.

La section « Aide et Protection de l'enfance » du Comité National de Secours se tient à la disposition des Comités provinciaux pour seconder leur initiative.

Les logements.

La section Aide et Protection aux Sans-logis a eu à examiner, pendant le mois de mars, 1,631 affaires de logement. Il en a été concilié 340, et pour 161 autres il a été nécessaire de recourir à l'intervention judiciaire.

Dans les autres cas, on a procédé au logement gratuit: 73 immeubles ont été obtenus gratuitement et 38 ont été meublés pour servir de refuge à des indigents qui ne possédaient pas de mobilier. Tous ces aménagements ont pu être faits grâce aux dons obtenus par la section.

La « Caissette du soldat belge ».

Une lettre encore:

— Je viens de lire avec un vif intérêt l'article très détaillé que vous avez consacré dans votre numéro du 28 avril à la « Cantine du Soldat prisonnier ». Il faut intéresser un grand nombre de personnes à nos prisonniers.

Vous avez certainement le souci de renseigner complètement vos lecteurs. C'est pourquoi je vous signale qu'il existe une autre œuvre, la « Caissette du Soldat belge », qui est plus ancienne que la « Cantine du Soldat prisonnier » puisqu'elle fonctionne depuis plus d'un mois. Les deux œuvres poursuivent le même but: venir en aide aux prisonniers de guerre internés en Allemagne. Loin de se faire la concurrence, elles se sont donné pour tâche de combiner leurs efforts afin de multiplier leurs envois respectifs. C'est d'ailleurs un spectacle réconfortant de voir que deux œuvres similaires, qui ont une utilité égale, coexistent sans qu'aucun esprit de rivalité ne vienne les séparer.

Les bureaux de la « Caissette du Soldat belge » sont établis, 67, rue Royale, où ont lieu, sous les yeux du public, l'emballage et l'expédition des caissettes. L'œuvre n'envoie qu'une sorte de caisette à 2 francs (port compris), laquelle contient: 250 grammes de pain d'épices, 125 grammes de spéculoos, un saucisson, 125 grammes de chocolat, un paquet de 24 morceaux de sucre, une boîte de sardines, un bâton de réglisse, un rouleau de pastilles de menthe, 3 cigares, un paquet de cigarettes, un paquet de tabac, une petite mercerie avec des morceaux d'étoffe pour le rapiécement des vêtements, enfin quelques souvenirs offerts par de généreux donateurs, tels que crayons, papier à lettre, pipes, cahiers de papier à cigarettes, essuie-mains, chaussettes, manchettes tricotées, etc.

L'œuvre a expédié, à la date de ce jour, 5,020 caissettes et a déjà reçu de nombreux accusés de réception qu'elle se fait un plaisir de communiquer aux familles des prisonniers.

Ainsi que le dit un avis affiché dans les bureaux, elle fournit des caissettes vides, au prix de 35 centimes (port compris), aux personnes qui désirent les composer elles-mêmes. On demande à celles-ci de les fermer provisoirement après qu'elles les ont remplies, et de les rapporter, 67, rue Royale, aux bureaux de l'œuvre, qui assume la responsabilité de vérifier leur contenu et de les expédier à leurs destinataires.

Vous penserez sans doute comme moi, Monsieur le directeur, qu'il n'était pas sans intérêt de donner à vos lecteurs quelques indications sur l'organisation de la « Caissette du Soldat belge » qui a à sa tête des hommes d'initiative que je connais personnellement, mais qui ne me pardonneraient pas de les nommer car ils désirent se dévouer anonymement à l'œuvre qu'ils ont créée.

Recommandez au public la « Caissette du Soldat belge », sans oublier la « Cantine du Soldat prisonnier ». Les personnes qui veulent venir en aide aux prisonniers ne doivent pas être embarrassées. Elles peuvent souscrire indifféremment à l'une ou à l'autre de ces deux œuvres pareillement opportunes. Le mieux d'ailleurs seraient qu'elles souscrivissent aux deux... »

Aux étalages.

Le patriotisme de nos compatriotes trouve des formes d'expression sans cesse renouvelées. Les cartes postales ont vécu et il ne faut pas trop les regretter. Il en était parmi elles, en beaucoup trop grand nombre, où s'avéraient la plus plate vulgarité, le plus déplorable mauvais goût. Et d'être vendues au profit des malheureux ne les lavait pas de cette tare.

A présent, ce sont les couleurs belges, utilisées avec une ingéniosité, touchante toujours et presque toujours heureuse, qui montrent la vivacité, l'inébranlable vitalité de notre sentiment national. Les marchands de tabacs exposent à leur « montre » de superbes blagues tricolores en pur tissu de soie et de satin. Un bottier offre au passant des boîtes enrubannées de noir, rouge et jaune et contenant un cirage pittoresquement dénommé: « Crème de victoire ». Les tailleuses disposent leurs pièces d'étoffes de façon à former drapeau.

Puis, c'est l'utilisation de débris d'armes ou de munitions. Ce sont des fragments d'obus, des cassures de shrapnells, des balles déformées. Les uns sont fleuris de cocardes tricolores; les balles sont enrobées de fil de cuivre, les cartouches sont armées de mine de plomb et peuvent servir à la fois comme breloques et comme crayons.

Il n'y a pas jusqu'aux plombiers-zingueurs dont les moules ne figurent des « Lion de Belgique », des armures historiques, des guerriers tout équipés. Ah! Seigneur, que les gâteaux de riz ou les pâtés de semoule auront donc désormais belle allure héroïque!...

Sans compter les broderies, les tapis de table, les dessins de guéridon, qui s'ornent de drapeaux, d'étendards, de bannières, ni les fleurs construites en tulle en papier, en mie de pain, en soie, en velours et qui simulent ces belles fleurs baptisées du nom de « pensées » aux trois couleurs. Sans compter encore les colliers de perles, les pendeloques en verroterie, les bracelets, qui, par mille combinaisons, évoquent la nation.

N'oublions pas de signaler enfin des médailles portant les effigies de nos princes, les monuments célèbres de nos villes où les devises affirment nos gloires passées et les espoirs futurs, médailles frappées par nos plus méritants artistes, les Devreese, les Dubois. Des pièces d'un franc, au millésime de 1914, sont creusées de façon à former l'initiale d'Albert Ier. Des bracelets, des broches, des boutons de manchettes sont faites de ces pièces et de ces médailles.

Tout cela pourra peut-être paraître à certains un peu naïf, un tantinet puéril. Mais ne trouvez-vous pas que c'est aussi puissamment réconfortant et bienfaisant en ces sombres jours de douleur patriale!

Véritable lait cru aseptique, syst. du Dr A. Miele. Dem. prospectus La Nutribia, r. Fransman, Laek. (16971

Les conférences.

Conférences horticoles, publiques et gratuites, dimanche 2 mai:

A 10 heures (heure Europe centrale), 9 heures (heure belge), à l'Ecole provinciale de culture maraîchère et potagère, rue Obscure, 3, à Louvain: Structure et vie des végétaux; nécessité des forces naturelles pour la vie des plantes, par M. Van den Eynde, directeur.

A 11 h. 1/2 (heure Europe centrale), 10 h. 1/2 (heure belge), au local de la Société royale des Conférences agricoles, chaussée de Boendael, 28, à Ixelles: L'air dans ses rapports avec l'horticulture, par M. E. Van Hecke, ingénieur agricole, chargé de cours à l'Ecole provinciale de culture maraîchère et potagère de Louvain.

A 3 h. 1/2 (heure Europe centrale), 2 h. 1/2 (heure belge), à l'Ecole provinciale de viticulture et d'arboriculture de La Hulpe: Les plantes de grand rapport à cultiver dans une exploitation viticole, par M. Gito, directeur. (Communiqué.)

Football Charité.

Au Daring Club. — Dimanche prochain 2 mai, les Daringmen Philanthropes organisent un grand match de football dont la recette intégrale sera réservée aux prisonniers belges en Allemagne.

Pour corser davantage l'intérêt de la réunion, les organisateurs ont décidé de faire appel aux spectateurs pour que ceux-ci désignent eux-mêmes les vaillants soldats qui bénéficieront de la caissette.

Une liste sera déposée au local, chez M. Joseph Robyn.

Prix des places: Tribunes, fr. 0.50; pourtour, fr. 0.25; entrée générale, fr. 0.10.

Vinicius Quilles Club.

Aux nombreux prix déjà énumérés que se disputeront les joueurs de quilles au Vinicius Quilles Club, 18, rue de Brabant, il y a lieu d'ajouter: 1 panier de champagne: 1 caisse de fortifiant, don de la Grande Distillerie Belge; 1 porte-allumettes en argent; 1 porte-montre style empire, don de M. Merckx; 1 porte-fleurs style empire, don de M. M. Golfart; 1 corbeille à liqueurs, don de M. Leclercq; 1 eau-forte, portrait du roi Albert, don de M. Toitgans.

Rappelons que les 30 premiers du concours auront le droit de concourir pour le Championnat de Belgique gratuitement pour la superbe coupe en argent offerte par le journal « La Belgique ». Ce concours se fera par 5 boules en plein jeu et 3 jeux de 2 boules jeu régulier (Kranz).

Le concours sera clôturé le 15 mai. Avis aux retardataires, car le 1er du Championnat recevra un insigne en vermeil, et les 29 autres un insigne en vieil argent.

LA VIE DANS NOS PROVINCES

A ANVERS

Les invalides de la guerre. — Une section anversoise du Comité d'aide et d'apprentissage aux invalides de la guerre est en voie d'organisation. Prochainement aura lieu la séance inaugurale, à laquelle assisteront les membres du Comité général de Bruxelles.

La section sera constituée sous le patronage d'hommes marquants appartenant à toutes les opinions.

Les victimes auxquelles on ne songe pas. — Beaucoup de personnes ont vu leurs maisons, situées dans le voisinage des forts, supprimées par le génie militaire belge pour assurer la défense d'Anvers. Elles n'ont touché aucun dédommagement. Il y a pourtant, dans le nombre, des gens qui ne sont guère fortunés. Certains ont été obligés de renoncer au commerce qui les faisait vivre et ne disposent d'aucun capital pour recommencer ailleurs sur nouveaux frais. Ne conviendrait-il pas de songer à eux? Ils ne savent à qui s'adresser.

Le budget communal. — Le conseil communal vient [illegible] fr. 18,205,649.84. Le déficit, par suite des circonstances, s'élève en chiffres ronds à la somme de 34 millions. Il ne faut pas songer à lever de nouveaux impôts: la population ne saurait les assumer. Il faudra recourir à une consolidation, pour l'amortissement par annuités de laquelle on établira plus tard des contributions.

Assistance agricole. — La Ville, sur la proposition de l'échevin des finances, a souscrit une somme de 100.000 francs en faveur de cette institution, qui a pour but de mettre nos populations rurales à même de faire l'achat de nourriture pour le bétail, de pommes de terre, etc.

Les tribunaux d'arbitrage. — C'est aujourd'hui que le premier de ces tribunaux devait inaugurer ses séances. Il en a été empêché par l'absence d'un des assesseurs. Premier contre-temps. Il a donc fallu remettre provisoirement — toujours du provisoire! — à huitaine.

Pillages. — Le tribunal correctionnel vient de juger une grosse affaire de pillages commis dans des maisons, abandonnées ou endommagées par le bombardement, sur les confins d'Anvers et de Berchem dans le nouveau quartier qui venait d'être créé dans ces parages peu avant la guerre. C'est une bande connue sous le nom de « Bande de Sneeuwitje », qui a organisé ces pillages. Parmi les malandrins impliqués dans ces faits, il y a des enfants de quinze ans! Leur capitaine a été condamné à 3 années et 3 mois de prison. D'autres inculpés ont obtenu des condamnations de 2 ans, de 15 mois, etc.

A DINANT

Le Collège échevinal de la ville de Dinant s'adresse avec confiance à tous ses compatriotes et concitoyens pour reconstituer, autant que les circonstances le permettront, les archives, la bibliothèque et les documents administratifs de la Ville.

Il fait appel aux personnes qui possèdent des livres ou brochures sur l'histoire de Dinant, des Cartulaires, des Comptes et rapports imprimés, des gravures de toute époque, les ouvrages quels qu'ils soient écrits et publiés par des Dinantais sur l'art, l'histoire, la littérature, les sciences, etc., etc.

Prière d'adresser ces documents au Secrétariat communal.

BRUXELLES-BANLIEUE

De notre correspondant:

A Crainhem:

Crainhem est la sixième commune en aval de la Woluwe: village aux maisons basses, sans architecture, uniformément construites en briques sombres, d'une population de 1,868 habitants et d'une superficie de 600 hectares. Son territoire s'étend jusqu'aux Quatre-Bras, où il dessine une courbe prononcée pour passer près du Musée Colonial de Tervueren.

On peut y admirer une jolie petite église du style roman du XIVe siècle; la tour en est construite sur soubassement et d'un dessin original et le chœur est en pur style gothique. La Maison Communale qui est en face, de l'autre côté du vicinal Bruxelles-Vossem-Tirlemont, sans être précisément un monument a l'aspect cossu et paisible des très vieilles constructions flamandes.

Au XVe siècle, ce village avait une population aussi importante qu'aujourd'hui; il constituait la Seigneurie de Crainhem dont dépendaient Sterrebeek, Saventhem, etc. Depuis 1650, le nom des seigneurs de Crainhem a disparu de l'armorial. Cet état de stagnation est dû, en grande partie, au redressement de la chaussée de Louvain qui s'effectua vers 1705; le nouveau tracé, qui est resté, évitait le territoire de Crainhem, et provoqua, de ce fait, un arrêt irrémédiable dans l'essor et la prospérité de cette commune.

L'espoir d'une ère nouvelle de croissance et de progrès est venu cependant, à l'heure actuelle, chez les habitants de Crainhem. Depuis longtemps, la Woluwe ne se contente plus de faire tourner les moulins; n'en déplaise aux poètes et aux rêveurs, elle sert de déversoir aux égouts des localités riveraines, aux teintureries et blanchisseries d'Auderghem, aux papeteries de Crainhem, et il y a belle lurette que l'on n'a plus vu la queue d'un poisson sous les saules de ce ruisseau jadis si charmant. Aujourd'hui la Woluwe est devenue un danger public, comme jadis la Senne et le Maelbeek, et elle est condamnée à disparaître sous un prosaïque voûtement, le long d'un boulevard grandiose qui ira de Woluwe-St-Pierre à Vilvorde. Ce projet, qui était au point et avait reçu l'approbation de toutes les autorités compétentes, a été naturellement ajourné et l'on en reparlera... après la guerre.

En attendant, Crainhem et les localités voisines végètent... et il était précisément intéressant de savoir comment ces communes pauvres ont pu faire face aux charges écrasantes d'une longue période de guerre.

Trop de gens sont enclins à jeter la pierre à nos administrateurs communaux, à les accabler d'injures et parfois de calomnies. Les débineurs par destination, ignorent généralement à quels problèmes ardus, à quelles difficultés insurmontables se heurtent presque toujours nos braves magistrats campagnards.

A Crainhem, 1,300 habitants appartiennent à la classe ouvrière. Il y a 350 chômeurs; il y a aussi de petits cultivateurs, des hommes de métier; pas une fortune importante. Le seul établissement industriel, les Papeteries de Crainhem, a fermé ses portes le 5 août et renvoyé ses 125 ouvriers et ouvrières. Pas de réserves de grains; heureusement chaque ouvrier a son lopin de terre sur lequel il récolte quelques sacs de pommes de terre: bienheureux appoint au début de la guerre. Les cultivateurs sont dans le marasme: leur principal produit, la chicorée de Bruxelles, se vend couramment 6 francs les 100 kilos, faute de débouchés.

Il fallait donc subvenir aux besoins de cette population dont les trois quarts étaient et sont encore sans ressources: c'était là une situation peu brillante et peu enviable, il faut bien l'avouer. Et cependant l'administration communale y a fait face et de la façon la plus heureuse.

— Nous avons eu quelques dons particuliers, mais peu importants en somme, nous dit le jeune mais très actif et très débrouillard secrétaire communal, M. Kestémont. L'administration ne pouvait pas hésiter: elle a contracté un emprunt de 10,000 francs et devra, sans doute, en contracter bientôt un autre. Le comité fonctionne depuis novembre.

Nous avons distribué 5,000 kilos de pommes de terre au prix coûtant de fr. 0.15, dont une forte partie gratuitement, plus 80,000 kilos de charbon dans les mêmes conditions. Au début de la guerre, nous avons réquisitionné le stock de charbon de la papeterie et l'avons vendu au prix de revient. Nous payons la farine fr. 0.52 et la débitons à fr. 0.53; ici aussi une grosse part a été donnée gratuitement aux nécessiteux. Notre magasin d'alimentation, ouvert chaque jeudi matin, réalise un chiffre de vente hebdomadaire de 2,000 à 3,000 francs, dont 1,000 francs environ de denrées distribuées gratis. Nous faisons donc tout ce qu'il est humainement possible de faire... Détail qui vous intéressera peut-être: il reste un boulanger dans la commune avec un ou deux clients. Le Comité National, qui nous aide beaucoup, vient de faire parvenir les fonds de la caisse de chômage; ils seront distribués cette semaine à raison de 3 francs par homme... Nous allons employer les chômeurs à divers travaux: curage d'égouts, de fossés, terrassements, chemins vicinaux. C'est le vœu du Comité National et c'est ce qui se fera dans les communes voisines. »

Ces détails sont assurément intéressants. Ce qui ne l'est pas moins, c'est la distribution de farine qui s'effectue, à 100 mètres de la Maison communale, dans un château rouge à tourelles aux murs crénelés et aux portes bardées de fer!

Nous y trouvons réunis M. Van Hove, bourgmestre et président du Comité, vieillard de 75 ans; M. l'abbé De Dobbeleer, curé; les échevins, MM. Backaert et Verhaegen; MM. les conseillers communaux Cloetens, Hauwaert, De Pauw, Adant, D'Hondt et Schoors.

Les braves gens mettent la main à la pâte, c'est le cas de le dire, et n'hésitent pas à faire l'office de distributeurs avec un zèle et une persévérance qui ne se sont pas ralentis un instant depuis six mois. M. Kestémont tient les livres et M. Eggermont encaisse consciencieusement; un mot aussi pour l'unique et dévoué garde-champêtre de la commune, M. Vander Smissen, qui met de l'ordre dans la cohue des clientes affairées avec un tact parfait.

J'allais oublier le Bureau de bienfaisance de Crainhem, qui a distribué, l'année dernière, pour 4,000 francs de secours aux pauvres et qui comprend les noms de gens aussi modestes que charitables, comme MM. De Craene, président, De Pauw, Van den Driesch, Van Deuren et Moysons.

Finance, Commerce, Industrie

Lots d'Anvers 1887

Désirant reprendre le payement des coupons des lots d'Anvers 1887, suspendu depuis le 1er janvier dernier, l'administration communale de notre métropole commerciale a placé, dans une banque anversoise, 4 millions de Bons de caisse 4 pour cent, remboursables le 1er novembre 1916. Ce placement s'est fait à 98.50 p. c.

En conséquence, les coupons des lots d'Anvers 1887 seront réglés à partir du 1er mai prochain.

Chemins de fer Economiques

Le solde favorable de l'exercice 1914 s'élève à 1 million 772,688 fr. 2 cent. Eu égard aux graves circonstances du moment, cette somme a été portée à un « fonds de prévision temporaire ».

Chemins de fer de la Basse-Egypte

Les dividendes proposés par le Conseil pour l'exercice 1913-1914 sont de 31 francs pour les actions privilégiées, de 6 francs pour les actions de jouissance et de 7 francs pour les actions de dividende.

Chemins de fer de Bari-Barletta

Les bénéfices de l'exercice clôturé le 30 juin 1914 ont permis la distribution d'un dividende de fr. 28.50, contre 26 francs pour l'exercice précédent.

Tramways du Caire

Les bénéfices de l'exercice clôturé le 30 juin 1914 ont permis de maintenir les dividendes de 25 francs aux actions privilégiées et de 26 francs aux parts de jouissance.

Le dividende des actions privilégiées est payable depuis le 15 courant; pour les jouissance, la date de paiement n'est pas encore fixée.

Tramways des Romagnes

L'exercice 1914 accuse une perte de fr. 61,463.96.

Tramways de Varsovie

Nous avons dit, le 9 avril dernier, que le dividende de l'exercice 1914 était fixé à 5 p. c., soit 25 francs aux actions de capital. Les bénéfices ont permis de procéder au remboursement de 836 de ces actions. Le paiement du dividende et le remboursement des actions sont ajournés jusqu'à ce que la société ait pu faire rentrer à Bruxelles les sommes provenant du versement par la ville de l'annuité de rachat; ces sommes sont à son crédit en banque à Varsovie.

Société Belge de Tramways

Faute de documents comptables, le Conseil s'est trouvé dans l'impossibilité de présenter le bilan de l'exercice 1914. L'assemblée du 28 avril 1915 a en conséquence été postposée à une date à fixer ultérieurement.

Il a été procédé néanmoins au tirage au sort de 45 obligations remboursables, et MM. Hub. de Creeft et E. Beyns ont été réélus respectivement comme administrateur et commissaire.

Les recettes de 1914 se sont élevées à fr. 651,886.60, contre fr. 637,452.70 en 1913, soit en augmentation de fr. 14,433.90.

Usines et Aciéries Allard

Le bénéfice industriel de l'exercice 1913-1914 se chiffre par fr. 606,895.58. Il a été ventilé comme ci-après:

Amortissement sur immobilisé	fr.	182.654.18
Prévisions fiscales statutaires		23.000.00
Solde reporté		399,241.40

Métallurgique de Sambre-et-Moselle

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 28 avril 1915, sous la présidence de M. Louis Lambert, a unanimement approuvé les comptes de l'exercice 1913-1914 accusant comme bénéfices des usines et rentrées diverses la somme de fr. 3,357,898.58.

Sur ce total il a été prélevé pour:

Service financier	fr.	1,007.517.56
Provision pour impôts divers		24,000.00
Direction et personnel		107,900.43
Ensemble	fr.	1,139,417.99
Le solde, soit	fr.	2,218,480.59

a été consacré aux amortissements suivants:

Sur différence sur le nominal et frais d'émission des obligations	fr.	13,363.01
Sur titres en portefeuille		14,658.00
Sur frais de sondages houillers (solde)		79,235.49
Sur premier établissement		2,111,224.09

Le total des réserves, fonds d'amortissements, s'élèvera ainsi à fr. 20,207,543.04.

Les stocks et les débiteurs ont été évalués avant bilan avec la plus grande modération. Nous résumons comme suit les renseignements les plus intéressants fournis par le rapport du conseil d'administration.

La raréfaction des commandes et la baisse des prix de tous les produits fabriqués ont continué pendant tout l'exercice 1913-1914 pour tomber à un niveau inconnu depuis l'existence de la société.

L'allure de ses divisions transformatrices, notamment des gros laminoirs à produits syndiqués, a dû être progressivement ralentie.

Les matières premières et spécialement les charbons se sont maintenus à des taux très élevés, ne s'écartant guère de ceux de l'exercice prospère 1912-1913.

C'est grâce au fourneau n° 3, mis à feu vers fin août 1913 et aux améliorations apportées au fonctionnement des autres divisions, que le Conseil est arrivé, malgré la situation anormale, à présenter les résultats satisfaisant enregistré ci-dessus.

La construction de la quatrième batterie de fours à coke et du quatrième haut fourneau s'est poursuivie régulièrement; la première a été mise en marche vers la mi-juin, le fourneau l'a été dans les premiers jours de juillet.

Aux mêmes époques, en raison de la marche ralentie des affaires, la société a éteint la batterie de fours à coke et le fourneau n° 2 pour les réfectionner.

La guerre, qui a éclaté inopinément un mois plus tard, a obligé l'arrêt successif à quelques semaines d'intervalle des trois fourneaux et des autres divisions.

La société travaille néanmoins à la réfection du fourneau n° 2 et de la batterie de fours à coke n° 2 dans la mesure de ses moyens.

Signalons enfin que les immobilisations faites au cours du dernier exercice, en y comprenant les avances sur les nouvelles installations, se chiffrent par 6 millions 111,859 fr. 91 cent., se répartissant comme suit:

Montignies:

Aciérie et nouveaux laminoirs	fr.	574.297.04
Fours à coke et hauts fourneaux		5,537,602.87

Les actionnaires apprendront avec plaisir que les usines n'ont pas souffert des événements de la guerre, jusqu'à présent tout au moins: tout est intact.

Bourse de New-York

Séance du 26 avril. — A l'ouverture, les transactions sont très animées à des cours fermes. Des réalisations de bénéfices amènent ensuite de la réaction. Des achats importants redressent le marché au cours de la séance; mais les bonnes dispositions n'arrivent pas à se maintenir: la baisse reprend le dessus et, jusqu'en clôture, la tendance reste lourde.

Bourse d'Amsterdam

Séance du 28 avril. — Les transactions sont extrêmement réduites en valeurs américaines; cependant, la tendance, pour autant que l'on puisse parler de tendance aujourd'hui, n'est pas défavorable.

Le compartiment des actions pétrolifères est calme et les cours ne varient guère.

Valeurs caoutchoutières peu traitées, mais soutenues.

Après un début ferme, les actions de tabacs réactionnent.

On néglige les actions de compagnies de navigation.

Emprunts néerlandais plutôt demandés. Transactions restreintes en fonds d'Etats étrangers.

LE TEMPS QU'IL A FAIT

du 16 au 22 avril 1915.

Pendant la huitaine considérée le temps a été sec. Notre pluviomètre a reçu en tout 2 millimètres d'eau. Aussi le sol a-t-il perdu la teinte brun foncé qu'il a quand il est humide pour revêtir superficiellement l'aspect jaune clair, caractéristique de l'état « sec » et sous la triple action du soleil, du charroi et du piétinement, les routes sont devenues poudreuses.

Dire que le temps a été sec, c'est dire qu'il a fait beau. Les journées ont été douces, mais d'un autre côté les nuits sont restées fraîches, en particulier celle du dimanche 18 au lundi 19, où le thermomètre est descendu à —0°2 en plein air, à —1°4 à la surface du sol et à —7°3 à la surface des pelouses. Le tableau suivant fera le lecteur lui-même juge et de la douceur des jours et de l'importance relative des gelées nocturnes, attribuées faussement à la lune par ceux qui ne réfléchissent pas.

	Température de l'air maximum	Température de l'air minimum	Surface du sol minimum	Surface du gazon minimum
Vendredi 16	16°4	3°0	—0°2	—5°6
Samedi 17	12°9	3°8	6°0	1°3
Dimanche 18	13°7	0°5	—1°5	—2°8
Lundi 19	14°9	—0°2	—1°4	—7°3
Mardi 20	13°4	2°7	0°5	—3°7
Mercredi 21	11°9	6°2	2°6	—3°1
Jeudi 22	11°3	1°3	—1°2	—6°4

Le maximum thermique ayant été de 16°4 le vendredi 16 et le minimum de —0°2 le lundi 19, l'amplitude des variations, en d'autres termes le chemin parcouru par le mercure dans le thermomètre a été de 16°6. La marche de la température a été régulière et tous les jours ont vu l'application de la loi de la variation diurne. On sait que la température monte depuis le lever du soleil jusque vers 2 heures de l'après-midi, moment où elle parvient à sa limite supérieure, à son « maximum ». Puis elle baisse le reste du jour et la nuit jusqu'un peu après le lever du soleil, moment où elle atteint sa limite inférieure, son « minimum ».

On comprend que l'heure du minimum suive de près le lever du soleil. La température qui a baissé toute la nuit par suite du rayonnement vers les espaces célestes continue nécessairement sa marche descendante jusqu'à ce que la chaleur envoyée par le soleil à la terre soit supérieure à celle qu'elle perd par rayonnement. De même l'heure du maximum se présente non pas à midi, alors qu'il y a le plus de chaleur, mais notablement plus tard. Et pourquoi? Parce que la quantité de chaleur reçue à [illegible] s'ajoute à celle des minutes précédentes, de sorte que s'il n'existait aucune cause de déperdition la température irait croissant depuis le matin jusqu'au soir. Mais à mesure qu'elle s'élève, les pertes par rayonnement augmentent, et il arrive un moment, compris entre midi et le coucher du soleil, où la chaleur reçue est précisément égale à celle perdue. C'est alors qu'on observe le maximum, instant où le thermomètre cesse sa marche ascendante pour ne plus faire que baisser.

* * *

Si le temps a été aussi beau, la cause en réside dans la présence quasi permanente sur l'Europe occidentale d'un anticyclone ou régime de fortes pressions barométriques.

Chaque fois que règne un pareil régime atmosphérique, les couches inférieures de l'air sont généralement peu agitées et assez froides, contrairement aux couches supérieures, qui sont relativement chaudes et où s'observent des courants convergents vers la région du maximum de pression. La décroissance de température suivant la verticale est lente et tout cela favorise la stabilité du temps. Les dépressions, au contraire, essentiellement capricieuses et fugitives, amènent des bouleversements profonds dans l'atmosphère.

L'Europe a donc bénéficié des avantages d'une situation anticyclonique, pour parler la langue des météorologistes. Le baromètre marquait 770 le 16 à Munich.

Pourtant de temps à autre, le vent changeait, le ciel se couvrait, il tombait quelques gouttes de pluie — changements courts par bonheur et insuffisants pour gâter notre joie.

Mais enfin pourquoi ces mouvements dans l'atmosphère?

Parce que dans les parties septentrionales de l'Europe a prédominé le régime tout opposé et que nous appellerons « cyclonique ».

Le 16, le minimum barométrique était de 749 à Christiaansund, le 17 il n'était que de 742 à Hernösand et le 18 de 750.7 à Haparanda.

Le passage de cette dépression, si lointaine pourtant, a fait virer chez nous le vent de l'est, au nord et même à l'ouest, et sa vitesse dépassait 10 mètres par seconde le 17 à 13 heures. Il est tombé 1 mm. de pluie.

Le 19, nouvelle dépression, avec centre de 752.1 à Bodoé; le 20, elle s'étend sur la mer du Nord et l'Ecosse; le 21, elle remonte vers le nord, et son centre, 747 mm., s'observe de nouveau à Bodoé. En même temps, une dépression secondaire se forme sur la Baltique et l'Allemagne.

Nous avons déjà parlé plus d'une fois de ce phénomène particulier, qui se trahit sur les cartes météorologiques par une déformation des courbes barométriques. Celles-ci présentent une bande, un golfe, si vous voulez, à l'intérieur duquel la pression est uniforme. Cet accident se transforme souvent avec la dépression principale. Mais d'autres fois le baromètre y baisse rapidement de façon à former une dépression indépendante et typique, une sorte de cuvette atmosphérique représentée sur les cartes par des isobares fermées et concentriques. Ces dépressions secondaires se forment par segmentation des dépressions principales.

Notre pays subit l'influence de ces variations. Le vent qui le 19 souffle de l'est passe derechef au nord, et pendant la journée du 20 il oscille entre W.-S.-W et N.-W., pour accroître sa vitesse jusqu'à 10 mètres par seconde et repasser au N., voire même au N.-E. le 21. Le ciel est très nuageux et il tombe un tout petit peu d'eau. Vous vous rappellerez sans doute que le 20, à 9 heures du matin, le temps s'est couvert subitement et que la transparence très grande à l'aurore n'était plus à ce moment que de 3 km.

Une carte dont nous devons encore dire un mot est celle du 22. Son intérêt particulier se trouve dans le fait que l'isobare de 765 mm. part de l'Ecosse, coupe le Jutland et pique sur Memel, pour se replier vers le sud en passant par Dresde. A l'intérieur de cette ligne, le baromètre s'élève jusqu'à 767 mm., notamment à Bruxelles et en Hollande. Il descend vers le sud-est européen (Trieste, 756 mm.), mais il est surtout bas dans l'extrême nord (Bodoé, 746 mm.).

Vent faible d'E.-N.-E. dans nos contrées avec ciel très nuageux.

* * *

Les observatoires de montagne tant en France (Mont Mounier) qu'en Suisse (Säntis) sont seuls à renseigner des températures négatives; ils donnent jusque —9°.

Le 16, à Paris, le thermomètre atteint 14° à la Tour Eiffel et 18° au parc Saint-Maur.

Le 17 au matin, on note 2° à Pétrograd, 4° à Stockholm et Zurich, 5° à Belfort, 7° au Havre et à Madrid, 8° à Paris, 13° à Rome et à Alger, 14° à Nice et 23° à Palerme.

Les observations du 22 fournissent 0° à Bodoé, 4° à Berlin, 10° à Rome et à Cracovie, 12° à Trieste et en Transylvanie, 15° à Budapest.

„ Lisez cette affiche "

Un beau matin, les habitants de l'une des principales cités de la Floride trouvèrent placardée une affiche, dont le texte est opportun pour nous. Disons, d'abord, que ce lointain Etat n'est pas un pays de sauvages. Le gouvernement américain qui, en 1821, a acheté à l'Espagne ce territoire, alors marécageux et insalubre, couvert de vastes forêts, y a depuis ce temps développé sa civilisation confortable et rapide.

Par exemple, à Saint-Augustin, le voyageur trouve l'Hôtel du Pont de Léon, où il y a des salles de billard pour les dames, d'immenses salles de jeux pour les enfants et même des ateliers pour les artistes. Quant à la ville elle-même, ses habitations sont un charmant mélange du vieux style espagnol, avec des balcons suspendus au deuxième étage, merveilleusement fleuris de grands lys roses et de jasmins, et du moderne style net, précis et pratique des villas américaines.

Voici le texte en question :

« L'Office de Santé de l'Etat de Floride

» Vous demande de lire attentativement cette affiche; ensuite vous examinerez vous-même la question: les mouches ne devraient-elles pas être détruites, ou ne faut-il pas, au moins, faire un effort pour mettre à l'abri de leur contact la nourriture préparée pour notre alimentation?

» Les mouches sont des vecteurs de maladies;

» Elles vivent et pondent dans toutes espèces d'ordures;

» Elles infectent les aliments et la boisson par leurs pattes chargées de germes.

» Chaque mouche femelle peut pondre 150 œufs.

» Elles devraient être chassées de toute habitation.

» Les mouches pondent dans des excréments de cheval, de vache, dans des légumes en décomposition, dans toutes espèces d'immondices, animaux morts et excréments humains.

» Les mouches sont les vidangeurs de la nature; dans ce rôle elles remplissent la même fonction salubre que certaines bactéries; mais elles deviennent une nuisance intolérable et un danger dans les habitations, où elles contaminent les aliments.

» La présence de mouches est la preuve que le ménage est tenu sans soins et qu'il existe quelque ordure, sous une forme quelconque, dans le voisinage des locaux.

» Rappelez-vous que là où règne une propreté absolue il n'y a pas de mouches.

» Examinez journellement les bacs à ordures. Veillez à ce qu'ils soient soigneusement arrosés de chaux ou de kérosène et effectivement couverts.

» Faites de même pour le fumier en tas, et enlevez tous les excréments des écuries et étables tous les trois ou quatre jours; et, sitôt enlevés, couvrez-les de chaux et de sable.

« Ayez les plus grands soins pour les « cuspidors ». Ils exigent une attention constante; particulièrement dans les hôtels, les pensions de famille, les gares de chemins de fer; en fait, partout où les gens se réunissent en grand nombre.

» Les mouches sont très avides de crachats de tuberculeux et voltigent autour des « cuspidors ». Les déjections des mouches contiennent des bacilles tuberculeux vivants après qu'elles ont avalé des crachats, démontrant ainsi que les bacilles passent à travers le tractus digestif de la mouche en restant infectieux.

» Les mouches transportent par leur trompe (proboscis) et sur leurs pattes, des germes de putréfaction et de maladie provenant des cadavres ou des plaies sur lesquelles elles se sont nourries récemment, puis se promènent sur les aliments, à moins qu'elles ne soient tenues à distance par des écrans ou des cloches en toile métallique.

» Eloignez les mouches des malades, spécialement de ceux atteints de maladies contagieuses. Si la chambre n'est pas protégée par des toiles métalliques, le malade devra être gardé sous un moustiquaire, autant pour la sécurité des autres que pour son propre confort.

» Protégez tous les aliments par des toiles métalliques.

» Appliquez cette règle non seulement pour les aliments préparés chez vous, mais pour tous les aliments offerts en vente et, spécialement, les fruits, salades, et toutes les substances qui n'exigent pas la cuisson.

» Les mouches courent sur les fruits exposés en vente et non protégés par des toiles métalliques, et la généralité des consommateurs ne lavent pas les fruits avant de les manger. C'est là une source d'infection pour l'homme, particulièrement si dans le voisinage un cas de fièvre typhoïde est traité sans grands soins.

» N'oubliez pas que des mouches transporteront les bacilles de la fièvre typhoïde des selles du malade (si elles sont laissées exposées et non désinfectées), si l'occasion se présente, sur les aliments dans la cuisine et la salle à manger. Ceci n'est pas une hypothèse, mais un fait que la guerre hispano-américaine a prouvé.

» Le grand remède pour se débarrasser des mouches est la propreté, tout d'abord; et ensuite, de protéger, par de la toile métallique les entrées de la maison, spécialement la cuisine et la salle à manger.

« Regardez les illustrations en marge. Elles sont dégoûtantes, c'est vrai. Ainsi sont les mouches. Le dégoût que votre estomac reçoit par la vue n'est rien, et il faut l'excuser, en faveur du bénéfice probable et possible que vous obtiendrez, si vous prêtez l'attention qu'il faut aux avertissements suggérés par les illustrations. »

Autour du texte de cette affiche court en cadre un dessin où l'on voit, non sans dégoût, en haut et en bas un vol de mouches et à gauche et à droite successivement: un crachoir, un bac à ordures, une cour avec un tas de fumier, un cadavre de chien, des latrines de campagne; puis, la mouche se posant à la tétine d'un biberon, sur des pommes, un poulet, des gâteaux, une personne couchée, etc.

Cette affiche a le mérite de répondre à la plupart des cas. Elle répond à la question des poubelles négligées et des immondices de chiens abandonnées, signalée l'autre jour par un lecteur judicieux; elle répond à cet autre qui parlait du devoir des propriétaires d'écurie, etc.

Pourquoi ne ferions-nous pas de semblables affiches? On avait commencé de constituer un fonds pour la lutte contre la mouche: Y revenir ne serait-ce pas faire œuvre d'hygiène et même de philanthropie? Car des imprimeurs retourneront à leurs casses si l'on fait des affiches, un dessinateur sera nécessaire pour l'illustration à la mode floridienne; et cette affiche, ensuite, il faudra quelqu'un pour la coller. Voilà me paraît-il une affaire bien combinée : les salaires y trouveraient leur compte et l'hygiène aussi.

Quelques remarques : le crottin de cheval est mentionné dans l'affiche comme réceptacle des œufs. Il est important de signaler que, pour ses pontes, la mouche l'affectionne tout particulièrement. Le savant américain Howard a proposé de débaptiser la mouche domestique et de lui donner un nom plus indicatif et de nature à lui créer la mauvaise réputation qu'elle mérite: « mouche typhique ».

Livres et notes sur l'objet qui nous occupe suffiraient à remplir une demi-douzaine de numéros du journal « La Belgique ». Nous dirons le nécessaire, par petites tranches, si la question continue à intéresser les lecteurs.

Nous répondrons aussi, plus tard, au correspondant qui préconise, pour la diminution des mouches, une protection beaucoup plus étendue et sévère des insectivores. Le rôle de ceux-ci a été scrupuleusement étudié dans la nature et la réalité ne semble pas correspondre à l'idée qu'on s'en est faite jusqu'ici en général. D'après des observations dans le détail desquelles nous n'entrerons pas cette fois, on peut conclure que nous ne devons pas compter sur le concours sérieux des insectivores; cela au moins, il est utile de le dire tout de suite.

On aura beau tourner et retourner la question, une seule règle, un seul mot: « propreté ». Oui, il faudra payer de notre personne. Sur la grande masse du public, il faudra agir par la répétition si vraiment on veut un résultat. Moi-même, d'incrédule que j'étais, je commence à avoir la foi! Toutes les précautions qu'on demande, c'est, en somme, un certain catéchisme à se mettre en tête; avec la meilleure volonté du monde, il y faut le temps.

Pour ma part, je n'aurais jamais cru qu'un jour le monde ne serait plus assez grand pour les mouches et pour moi, mais depuis que j'ai vu l'affiche, franchement!...

Tout de même, je voudrais bien savoir quelles sont les personnes qui, après lecture de cette affiche, sont prêtes à faire le serment d'en observer les recommandations. Et de les observer strictement, car, sinon, rien de fait!

COSMOS.

BIBLIOGRAPHIE

L'Evénement Illustré qui, par le luxe et l'abondance de sa matière documentaire, s'est classé au premier rang des publications actuellement éditées en Belgique et qui constituera le plus complet des albums de ces temps historiques, publie cette semaine, dans son dixième numéro, la vue du Pier de Blankenberghe après le bombardement du littoral, l'histoire des derniers jours du siège d'Anvers, avec de nombreuses vues de cette ville pendant l'occupation allemande, ainsi qu'une série fort intéressante et inédite d'instantanés pris au Congo, au Soudan et sur le théâtre oriental de la guerre, à Przemysl, à Memel, etc.

Les dix premiers numéros de l' « Evénement illustré » (en collection ou séparément) sont en vente chez tous les marchands de journaux.

Les ports, les havres et les rades

au point de vue du droit international et du droit public interne des Etats et de la qualification du port de refuge d'un navire neutre au point de vue de la contrebande de guerre.

Les ports, anses, les rades fermées et les havres, qui peuvent être assimilés à ces anses et à ces rades, font-ils partie de ce qu'on appelle la « mer territoriale », ou l'espace délimité dans le large, ou bien se rattachent-ils au territoire du pays riverain? Question qui, à première vue, semble assez simple à résoudre lorsqu'on admet que le principe, dont relève l'autorité exercée sur la mer territoriale, est celui de la souveraineté de l'Etat riverain, dont l'action s'étend, dès lors, aux ports, anses, rades et havres. Mais des difficultés surgissent dès que l'autorité sur la mer territoriale est réduite à une simple juridiction sur une portion déterminée de la mer, ou se borne à l'établissement des « servitudes côtières », ou encore ne considère la faculté de délimitation que comme l'exercice de droit de défense des côtes.

Mais il est une considération autrement puissante. C'est que, le plus souvent, la propriété des ports, des anses et des havres est résolue, à l'exception des règles du droit international, par le droit public « interne » des Etats. Parfois encore, des dispositions législatives spéciales attribuent la propriété des ports à des villes, des municipalités ou des compagnies privées.

Il en est qui prétendent même que la mer territoriale est exclusive des ports, anses et havres et qu'elle ne comprend aucune des parties de mer, enserrées ou enclavées dans les terres. Conséquence logique du système qui, dès qu'il y a des côtes irrégulières ou que le territoire accuse de fortes échancrures, fixe la limite de la mer territoriale à une ligne « idéale » qui, tirée d'un cap à l'autre, ne tient nul compte des eaux enclavées.

On a distingué, depuis longtemps, entre la mer territoriale et les rades ou baies ayant une ouverture de moins de dix milles ou de dix milles au maximum. Dans le traité relatif à la pêche dans la Manche, passé entre la France et l'Angleterre le 2 août 1830, il est dit, à l'article 5, qu'on doit considérer ces baies comme faisant partie du territoire. L'article 9 du traité du 2 août 1859, relatif également à la pêche dans la Manche, comprend dans le domaine territorial et non dans le domaine éminent, qui appartient à chaque souveraineté sur les eaux territoriales, toutes les baies qui accusent au maximum une ouverture de dix milles à partir des points extrêmes des terres ou des bancs de sable. Mais il n'est pas indifférent, toutefois, de se rattacher à l'une ou l'autre des doctrines en ce qui regarde la sphère de la mer territoriale. Si celle-ci est assujettie à un droit de passage, par exemple, il n'en résulte nullement que l'application de ce même droit doit être faite aux ports et anses ouverts sur cette même mer. On a voulu réagir contre l'ancienne théorie comprise par les mots « narrow seas kings », « schampers », qui tendait à comprendre de vastes espaces de mer dans le domaine des côtes.

La question a été résolue par l'Institut de La Haye qui a adopté la résolution suivante dans sa session de 1897. « Les ports, les anses et les rades fermées ou foraines, les baies et havres, qui peuvent être assimilés à ses anses et rades, non seulement sont placés sous le droit de souveraineté des Etats et exerçant leur autorité sur le territoire, mais encore font partie du territoire de ces rades » (1). Les rades « foraines », dont il est ici question, ne font pas partie de la mer territoriale. On entend par là « des rades ouvertes, qui ne présentent pas du côté du large un abri suffisant aux navires mouillés ou dont la profondeur d'eau n'est pas assez ample pour permettre le mouillage des navires (2).

Mais il est plusieurs grands pays chez lesquels les ports, anses et rades fermées font expressément partie du domaine public interne des Etats. Il en est notamment ainsi en France, où la matière est régie par la loi des 23 novembre, 1er décembre 1790 et par l'article 538.

Cette dernière disposition est ainsi conçue : « Les chemins, routes et rues à charge de l'Etat, les fleuves et rivières navigables ou flottables, les rivages, baies et relais de la mer, les ports, les havres, les rades et généralement toutes les portions du territoire français qui ne sont pas susceptibles d'une propriété privée, sont considérées comme des dépendances du domaine public. » Et par « relais » il faut entendre les terrains découverts sur une rive par l'eau qui se porte d'une rive sur une autre. On doit assimiler, à ce point de vue, aux fleuves et rivières navigables ou flottables, les canaux et les chemins de fer concédés à des compagnies (3).

Dans d'autre pays, comme l'Angleterre, l'administration des ports est généralement entre les mains du pouvoir local. Ainsi le port de Bristol et un certain nombre de ports secondaires sont la propriété de municipalités. Toutefois, certaines sociétés de chemins de fer possèdent quelques ports (4), à la différence de ce qui existe en France, où les ports, situés près des embouchures des fleuves et des rivières forment une dépendance directe du droit public maritime ou fluvial, à la condition, bien entendu, qu'ils soient en aval de la limite assignée aux eaux du fleuve.

La question des cours d'eau revêt en Hollande une grande importance. La propriété des cours et des voies d'eau relève, soit des villes qui en sont concessionnaires, soit de compagnies, subsidiées par l'Etat.

En Italie, la loi du 2 janvier 1910 fait dépendre les ports de sociétés constituées entre les provinces, les communes et les particuliers et prenant la forme de sociétés commerciales. Il y est dit que « en cas d'insuffisance de revenus, le concessionnaire peut recevoir une subvention annuelle à charge de l'Etat et des autres intéressés, dans les proportions de leurs interventions respectives dans les frais de premier établissement » (5).

En Belgique, le système de la décentralisation a prévalu sous le régime des Pays-Bas. Les bassins de commerce d'Anvers, d'Ostende et de Bruges furent cédés à ces villes en toute propriété. L'arrêté du 12 mai 1815, précisant l'étendue des bassins du port d'Anvers, portait ce qui suit : « Dans les cas d'invasion de forces ennemies ou de tout autre événement qui puisse rendre l'occupation momentanée des bassins d'Anvers nécessaire au maintien des intérêts maritimes et militaires du royaume, cette occupation sera faite sans que la ville et le commerce aient de ce chef aucune indemnité à prétendre, nous réservant expressément, en la présente concession, celles dérogatoires aux principes généraux qui pourraient exister à cet égard. » Déjà, en 1836 (6), le gouvernement affirmait, avec le principe de la domanialité de l'Etat, la participation financière de la province et de la ville. Cette dernière ayant à sa charge, non seulement les installations maritimes locales, mais une intervention dans le coût des canaux. Cette règle, affirmée à propos du port de Bruges, fut plus nettement mise en relief lors de la loi du 11 septembre 1895, ordonnant la construction de nouveaux quais à Anvers. Le principe adopté est celui de la participation commune des provinces et des villes avec celle de l'Etat dans les ouvrages de constructions maritimes, avec appel à l'initiative privée.

La classification des ports essentiellement militaires, ouverts cependant à la navigation commerciale, et des ports commerciaux, offre la plus grande importance comme élément « déterminatif » de la contrebande de guerre ou de la « destination » des marchandises embarquées à bord des navires portant pavillon neutre et plus ou moins suspectes. Déjà, en 1673, sir William Scott traitait ainsi la question (7) et son avis est d'une grande autorité :

« La distinction la plus importante est de reconnaître si les articles sont destinés à l'usage ordinaire de la vie ou à l'usage de la guerre. La « nature » et la « qualité du port de destination » de ces articles attestent l'espèce de faits auxquels la distinction doit s'appliquer. Si le port est un port général de commerce (general commercial port), on devra comprendre que les articles étaient destinés à l'usage civil, quoique, parfois, une frégate ou d'autres vaisseaux puissent être construits dans un pareil port. Au contraire si le caractère prédominant du port est celui d'un port d'armement (port of naval equipment), il y aura lieu de penser que les articles étaient destinés à l'usage militaire, quoique des vaisseaux marchands fréquentent le même lieu et quoiqu'il soit possible que des articles aient été destinés à la consommation civile. A cause de l'impossibilité de déterminer la «destination finale » d'un article douteux, ce n'est pas une injustice que la règle qui déduit l'emploi définitif de la destination irrévocable. Et la présomption d'un usage hostile de l'article, fondée sur sa destination à un port de guerre est singulièrement aggravée s'il est constant que l'approvisionnement aurait été souverainement utile dans ce but. »

(1) Annales de l'Institut international, 1897, t. XVII, p. 231.

(2) Dictionnaire des termes de marine, par A. Poussard, ancien officier de marine, Paris.

(3) Tribunal de Bruxelles, 2 juillet 1875. Bruxelles 3 janvier 1877. Gand, 17 janvier 1878.

(4) « Royal Commission on the Canals and in land navigation ». Congrès de Philadelphie, volume VII. Voir les rapports à ce Congrès de J. A. Lanner et des délégués français.

(5) Rapports Sanjust di Teulada au Congrès de Philadelphie de 1912.

(6) Voir une étude très fouillée de M. Dufourny, inspecteur général des Ponts et Chaussées, dans les « Annales de Travaux Publics de Belgique », avril 1913.

(7) W. Skaton : Elément de droit international T. II, p. 249. On consultera également avec fruit Alfred Picard : Traité des Eaux et Droit et Administration T. V, pp. 205 et 415.

BOITE AUX LETTRES (1)

S. D. — Le propriétaire ne peut, dans aucun cas, faire saisir les meubles sans jugement préalable. Si la garantie du bail couvre à peu près la somme que vous devez pour le loyer des derniers trois mois, il nous paraît évident, que jamais un juge n'autorisera votre propriétaire à faire saisir quoi que ce soit. (Reçu 5 francs.)

J.Carlier, à Havréville.— Veuillez nous envoyer fr.1.20 Nous nous chargerons volontiers de nous procurer ce qui vous intéresse et de vous l'envoyer.

Groupe de cyclistes brabançons. — Nous avons vu avec plaisir que la question vient précisément d'être résolue à tout le moins pour l'agglomération bruxelloise. (Voir aux arrêtés allemands.)

A. B. — Nous ne possédons pas encore le renseignement demandé. Nous vous le fournirons dans un jour ou deux.

Petite correspondance de charité

Ne jetez plus vos bottines, même les plus usagées. Réservez-les-nous : nous les ferons prendre pour les raccommoder et les offrir ensuite à nos malheureux protégés.

Nous acceptons toujours avec reconnaissance les timbres, papiers d'étain, bouchons à champagne, billets de tram, etc., pour nos œuvres.

Je vais vous confier un secret: ce matin il nous manquait quinze voitures d'enfant pour pouvoir faire face à des obligations formelles contractées vis-à-vis de femmes de soldats; grâce à M. De Bueger, de la rue de la Paix, il ne nous en manque plus que quatorze.

Il y a trente caisses vides à vendre, au profit d'excellentes œuvres que je connais, à la Maison Gossot, 24, rue Lambert Crickx. Si les amateurs sont aussi nombreux que lors d'opérations similaires antérieurement annoncées ici, tout ira bien...

N'ai-je pas écrit, il y a cinq minutes et même moins, qu'il ne nous manquait plus que quatorze voitures d'enfant? Ce serait encore vrai sans la généreuse intervention de M. Deleener, de la chaussée de Waterloo, qui nous en offre une : 14—1=13. J'hésite à croire que ce chiffre soit un chiffre fatidique...

Primo : un fauteuil en osier; secundo : une casserole; tertio : une bassine en zinc et un pot en porcelaine; quarto : deux coussins de fenêtres; quinto : des accessoires pour fourneaux; sexto : le fourneau que je suis remercie cinq fois M. L. P., de la rue de Rotterdam — et l'assure de sa meilleure amitié.

Raymond et Gaby G. — Dieu seul sait la profonde valeur de mes sentiments pour eux ! — me font remettre un matelas et une malle contenant du linge et des vêtements. Un alexandrin, pour eux :

On voit mon crâne nu tellement il s'incline...

Il faudrait avoir dans la main un poil sérieux pour ne pas remercier Mme Van Mulders, avec cordialité et respect, du poêle que de la rue Vilain XIIII elle envoie au 55 de la rue des Comédiens.

Deux chaises sur lesquelles Philémon et Baucis devenus vieux se feront vis-à-vis; un fourneau à gaz et des vêtements : ma reconnaissance au 78 de la rue Van Campenhout qui me fait ces largesses...

— Quand, ô mon vieux camarade mutilé pour la Patrie, la lingère du Palace Hôtel qui n'est pas à la gare du Nord refusera de te donner plus d'un mouchoir par semaine, je t'autorise à venir voir dans mon armoire de gauche : M. et Mme Hotyat y en ont déposé une cargaison...

F. J. S. 34. — Je serai dimanche à mon bureau de 1 à 2 — mais ne pourrai vous attendre après 2 h. 1/4. J'espère vous voir. Merci cordial pour les bibelots.

Trente-six mille petits chaussons — approximativement. Merci, et pour les deux paires de chaussures aussi.

Deux paires de chaussures pour l'Hôpital des V. G., des chichis pour Mme Jacques Van Diest, des vêtements de femme, un gilet, un pantalon de garçonnet, un parapluie et trois chapeaux. Grand merci!...

Même merci à M. Edm. Mathys, de la Société le Chauffage national : ces deux paires de petits souliers, cette robe d'enfant et ces cols sont les bienvenus.

Voici quatre paquets de « Best India Coton », des V. G. pour l'Hôpital et — me voici désenguigné — une voiture d'enfant! Ouf! et sincère reconnaissance au 6 de la rue de l'Abbaye qui, à ces dons remarquables, ajoute des vêtements de femme...

Je voudrais connaître l'adresse de Mme H... — qui me prie de ne pas dévoiler son nom — pour la remercier par lettre particulière : son copieux et intéressant envoi me touche infiniment...

Trois paires de V. G., un chapeau, des cols, des gants, des cravates et un rasoir pour l'un de mes amis mutilés. Cordial remercîment à M. Bonaventure de la rue Marie-Henriette.

Des chaussures me viennent du 233 de la rue de la Poste : la Poste n'aura pas une lettre de remercîment dont le présent accusé tient lieu...

Deux chemises d'hommes, du papier d'argent et de l'étain : merci!...

A une Française admirant la Belgique. — Oui, Madame, et grand merci!

A un avocat. — Si je puis trouver de l'ouvrage pour cet ouvrier électricien qui connait à fond son métier et dont vous plaidez si généreusement la cause, je me ferai un plaisir très grand de vous en aviser. Je le recommande chaleureusement par la même occasion à mes lecteurs et tiens l'adresse de ce brave père de famille à leur disposition.

Ce que j'ai à vendre encore? Voici, puisque vous me le demandez, monsieur l'Antiquaire : une commode Louis XV, une petite vitrine hollandaise et nombre de tableaux anciens. J'ai à vendre, en outre, une montre en argent du XVIIIe siècle qui n'a jamais cessé de marcher avec une admirable régularité...

On me prie de demander un vélo pour un brave père de famille — sept enfants — qui doit faire tous les matins une marche de 1 1/2 heure pour se rendre à son travail et — naturellement — autant pour rentrer le soir chez lui. Ce ne serait qu'une promenade si l'homme était bien portant, mais il a récemment subi une très grave opération qui lui rend la marche pénible et la lui fait dangereuse. Quant au tram c'est, pour lui, un mythe. S'il y a quelque part un « clou » dont personne ne se sert...

A l'Avocate des prisonniers belges. — Nous publions, Madame, tous les renseignements qui viennent à notre connaissance. Nous ne négligeons aucune occasion de faire plaisir aux braves belges prisonniers en Allemagne...

Anne-Marie et Francine, outre de l'argent mentionné à la Caisse des Malheureux, me font remettre un bandage herniaire. Je les remercie de tout cœur.

Deux dames de Koekelberg sont venues dans la soirée de mercredi m'apporter des vêtements de deuil, des chapeaux, des épingles pour chapeaux, etc. Grand merci.

Eh! bien, mon vieux futur poilu, si tu ne trouves pas ton affaire parmi les vêtements qui m'ont été envoyés, c'est que tu es rudement difficile! J'ai accusé réception hier d'un complet que m'envoyait la maman de Ninette. Aujourd'hui, un anonyme de la rue Washington m'envoie pour toi, ou pour quelqu'un qui te ressemble, un complet d'été. Il est tellement complet que j'ai trouvé un mouchoir dans la pochette du veston et quelques sous dans un des goussets du gilet. Mon gros, très gros merci.

Voici de nombreuses paires de malades pour l'Hôpital des V. G., et quand je dis malades, j'exagère... à peine un peu d'anémie! Reconnaissance.

En voici d'autres, plus un voile de première communiante. Vous savez que si la première communion est finie à Bruxelles, les cérémonies dont elle s'accompagne se poursuivent dans maints villages des environs de Bruxelles. Tout ce que l'on nous enverra en vue de venir en aide aux garçonnets et aux fillettes sera le bienvenu.

A vendre couverture de voyage aux couleurs nationales. S'adresser à notre Comité de Secours.

Caisse des malheureux.

De Mme X...	10.00
De M. De Bueger, pour la vieille bonne-maman	5.00
Heureuse délivrance	1.00
Jacques	5.00
De M. P. Pour les prisonniers du camp de Holzminden	2.00
D'un anonyme	10.00
Collecte faite à l'occasion de la première communion de notre fils Albert, Distillerie du Centre, rue de Laeken, 27, au profit des enfants de nos braves soldats	19.14
Pour les soldats prisonniers	10.00
Pour exécuter mon idée de derrière la tête en ce qui regarde les filles-mères	1.00
D'un anonyme, pour de malheureux petits enfants de Dinant	3.00

(1) Nous prions instamment ceux de nos lecteurs qui nous demandent des renseignements de joindre à leur demande une obole pour les pauvres de notre « Comité de Secours ».

Pour les Visétois.

M. Graindorge, rue Vinâve d'Ile, rideaux, vêtements; MM. Moreau frères, place Verte, 216 assiettes, 25 bols, 12 saladiers, 100 tasses, 100 gobelets verre, 12 cruches à lait, 24 pots à café, 6 boîtes à sel; Mme Hanoy, rue de Campine, vêtements, chapeaux; Mme Pirnay, rue Jean-d'Outremeuse, 2 lits en fer, matelas, faïence, 1 armoire, 1 lit acajou, lavabo; Mlles Roos (3e envoi), draps de lit, taies; M. Victor Dumoulin, place Saint-Paul, 1 lit complet; M. Collignon-Pichotte, place aux Chevaux, 1 lot vaisselle, 1 lot cristaux; M. Jokin, boulevard de la Sauvenière, 1 poêle; Mme J., 3 belles petites chemises d'enfant; Mlle P..., 1 belle layette; Mlle E. B. (3e envoi), 1 moulin à café, 1 cafetière; X., rue César-Franck, 25, 1 costume homme, chapeau; M. Crotteux, rue Sainte-Catherine, 1 lampe à pétrole; Etablissement Lempereur et Bernard, un envoi de lampes acétylène; Maison Michel, rue des Mineurs, 7 mannes vaisselle, verres, cafetières, pots au lait, bassines; Mme Léon Lhoest, rue Basse-Wez, 1 lit complet, vaisselle, jouets d'enfant; M. Julien Donnay, rue Saint-Gilles, 6 chemises, 24 cols; M. Bonus, du Tisserand, 5 tabliers, 24 cols; M. Brouha, place de la Cathédrale, 50 mètres molleton.

AFFICHES, ARRÊTÉS ET AVIS ALLEMANDS

Constantinople, 28 avril :

Au cours de l'audience d'hier, donnée à l'occasion du jubilé du Sultan, le ministre de la guerre a communiqué une dépêche du commandant de la 5e armée, Liman, annonçant que le centre et l'aile droite de l'ennemi ont été complètement défaits et qu'il espère que l'aile gauche le sera aussi.

* * *

Friedrichshafen, 28 avril :

Ce matin, un aviateur ennemi, volant à une très grande hauteur et venant de l'ouest, se dirigea vers Friedrichshafen. Il fut aussitôt canonné et jeta 6 bombes, dont 2 causèrent des dégâts insignifiants. Un homme fut blessé légèrement à la main. L'aviateur s'échappa dans la direction de l'est en oscillant fortement.

LA CIRCULATION DES VELOS

Arrêté du gouverneur de Bruxelles en date du 29 avril :

« A partir d'aujourd'hui il est de nouveau permis de rouler en bicyclette. »

BUREAU CENTRAL DES CHARBONS

Arrêté du gouverneur général en date du 26 avril :

Art. 1er. La répartition de toutes les houilles extraites en Belgique ainsi que de tous les cokes, briquettes et sous-produits des fours à cokes fabriqués en Belgique est confiée au « Bureau central des charbons » à Anvers, qui dépend du chef de l'administration près le gouverneur général. Ce bureau pourra demander au gouverneur général d'accorder certaines autorisations d'exporter.

Art. 2. En vue de régler le commerce des produits désignés à l'article 1er, les producteurs sont obligés de mettre toute leur production à la disposition du « Bureau central des charbons » qui, à titre d'intermédiaire, décidera de l'utilisation de ces produits.

L'utilisation se fera d'après certains principes établis par le « Bureau central des charbons » et approuvés par le gouverneur général. La somme résultant de la vente sera remise aux vendeurs.

Pour couvrir les frais d'organisation et d'administration du « Bureau des charbons », il sera prélevé une taxe que le chef de l'administration déterminera en tenant compte du montant total des ventes.

Art. 3. Il est défendu aux producteurs d'exécuter les contrats de vente qu'ils ont conclus. Le contractant qui ne pourra remplir ses obligations par suite de la présente défense, ne sera pas tenu de payer des dommages-intérêts. Le « Bureau central des charbons » pourra faire des exceptions à cette défense lorsqu'il s'agira de contrats conclus en vue de permettre aux acheteurs de faire face à des besoins actuels, dont ils devront prouver l'existence.

Art. 4. Celui qui tentera de soustraire les produits en question à l'utilisation prévue à l'article 2, sera puni d'une amende de 10,000 francs au plus. Le montant de l'amende sera déterminé par le gouverneur général qui, outre cette pénalité, pourra faire confisquer les produits faisant l'objet de la contravention. Si cette confiscation n'est pas possible, le contrevenant devra verser la contrevaleur des produits confisqués, et si leur contrevaleur ne peut être établie, il devra payer une somme correspondant à leur valeur probable.

Art. 5. Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

FAITS DIVERS

Chronique du vol. — Un négociant du Nord de la France, venu à Bruxelles pour s'occuper de ravitaillement, avait déposé à côté de lui, au Café Central, sa sacoche contenant la respectable somme de 74,000 francs. Lorsqu'il a voulu quitter l'établissement, la précieuse sacoche avait disparu. La victime de ce vol important n'a eu d'autre ressource que d'aller conter sa mésaventure à la police, qui a ouvert une enquête.

— La nuit dernière, des inconnus se sont introduits, par le soupirail de la cave, dans la maison de Mme V..., place de l'Industrie, 23. Les voleurs ont visité l'immeuble des caves au grenier; ils ont fracturé tous les meubles et sont partis avec leur butin par une fenêtre du rez-de-chaussée. L'importance du vol ne sera connue que lorsque Mme V..., résidant en Hollande depuis le début des hostilités, sera rentrée dans la capitale.

— Lorsque M. B... N..., habitant rue Berckmans, est rentré chez lui hier soir, il a trouvé sa maison cambriolée. Les voleurs avaient emporté notamment un coffret contenant quatre mille francs en billets de banque et en lots de la ville de Bruxelles.

— Dans une prairie à Wesembeek, une génisse appartenant au bourgmestre, a été tuée et dépecée sur place. Au matin, on n'en a trouvé que les dépouilles.

— D'habiles filous se sont introduits chez M. H..., rue Van Meyel, 2, et ont emporté nombre d'objets de valeur et des bijoux.

— 200 bouteilles de vin ont été enlevées de la cave de M. V..., habitant rue du Duc, à Woluwe-Saint-Lambert.

— La police a arrêté hier matin une nommée V..., qui avait disparu en emportant la literie de la chambre garnie qu'elle avait louée chez Mme D..., rue des Chandeliers. La coupable a commis plusieurs vols du même genre dans l'agglomération bruxelloise.

— Signalé à la police par un passant qui venait de lui voir enlever des plantes d'une charrette de laitier passant rue Van Orley, un nommé S..., demeurant rue de la Prospérité, a été arrêté.

— Le vélo que M. D..., habitant chaussée de Boendael, avait laissé dans le corridor de sa maison, a disparu.

— Un nommé R..., habitant rue de la Samaritaine, s'est glissé dans un magasin de chaussures de la rue Saint-Lazare et a réussi à emporter une boîte de bottines. Une instruction est ouverte à sa charge.

SANATORIUM DU FORT-JACO, Uccle-lez-Bruxelles. — Maladies nerveuses. (14290)

Exploits de pochard. — Un nommé K..., demeurant rue Notre-Dame-de-Grâce, se trouvant sous l'influence de la boisson, avait été mis à la porte d'un café de la rue d'Or. Furieux, le pochard a brisé la vitrine qui valait 300 francs. Conduit au commissariat de police, l'irascible buveur s'est vu dresser procès-verbal en bonne et due forme.

— Hier matin, un individu, habitant rue du Faucon, 7, Pierre V..., se rendait à la soupe communale, rue des Six-Aunes. Déjà ivre, il se mit à faire du scandale à la cantine, au point que M. le conseiller communal De Mot et l'avocat Foucart, qui étaient de service, ont été forcés de l'expulser manu militari. Ce n'a pas été chose facile. L'ivrogne a opposé une résistance acharnée et il a fallu l'intervention de plusieurs agents pour le traîner au bureau de police.

BOAS, étoles, paradis et arrang. Eperonniers, 18. (17302)

Accidents. — Un petit garçon V..., demeurant rue Bodeghem, 10, a été victime d'un pénible accident. Le gamin, jouant place Anneessens, s'était hissé sur la grille qui entoure le monument. Un faux mouvement l'a fait glisser et il a été littéralement empalé. Grièvement blessé, le pauvre petit a été transporté à l'hôpital St-Pierre. Il y est resté en traitement.

— Une auto a renversé, hier midi, au coin de la rue Berckmans et de la chaussée de Charleroi, un écolier, âgé d'une dizaine d'années, qui rentrait chez lui à Ixelles. L'enfant a été tué sur le coup. La police a prévenu les parents avec tous les ménagements désirables et a ouvert une instruction.

LE FORTIFIANT. Vin apéritif et tonique Cusenier, en vente dans tous les cafés. (16404)

Bagarre. — Deux bateliers se sont pris de querelle hier matin au quai d'Aa. L'un d'eux, nommé S... V..., a asséné un terrible coup de gaffe sur la tête de son antagoniste, V. A..., lui faisant au crâne une blessure de 10 centimètres de longueur. Le blessé a été transporté à l'hôpital d'Anderlecht et y est resté en traitement. Procès-verbal a été dressé aux deux batailleurs.

Tentative de suicide.— Hier soir, à 10 heures, une femme a tenté de mettre fin à ses jours en se jetant dans le canal près du Pont des Carabiniers. La désespérée a été retirée de l'eau avant que l'asphyxie fut complète. Un dissentiment de famille était le motif de son désespoir.

Fugue. — Trois gamins, en pension chez les pères Rédemptoristes, sont parvenus à s'enfuir. Ce sont les frères Bertiau — Jules qui a 9 ans et Zeno qui en a 11 — et René Michel, âgé de 8 ans. Les familles des 3 gamins habitent Houdeng-Aimeries.

NECROLOGIE

M. et Mme Max Valcke-David, leur fille et gendre et petits-enfants; M. et Mme Henri J. Engels-David et leurs fils font part de la mort de Mme veuve Joseph David, née Louisa Mercier, leur regrettée mère, belle-mère, grand'mère et arrière-grand'mère, née à Ath, le 23 août 1842, décédée à Bruxelles, le 26 avril 1915, munie des secours de la religion.

Les absoutes, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Kiel à Anvers, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Vu les circonstances, il n'a pas été envoyé de lettres de faire part; les amis et connaissances sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu (21180)

On nous prie d'annoncer la mort de Mme Fernand Degauquier, née Marie Deneubourg-Gossart, survenue à Ath le 26 avril. Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. (21498)

LES TRAMWAYS DE DUNKERQUE ET DE CALAIS
Société anonyme
Siège social : Bruxelles, 31, rue du Marais

L'assemblée générale ordinaire du 13 octobre 1914 n'ayant pu statuer sur les 1°, 2° et 3° de son ordre du jour, MM. les actionnaires sont convoqués à nouveau en assemblée générale le mardi 18 mai 1915, à 11 heures du matin (heure belge), au siège social, 31, rue du Marais, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :
1° Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2° Bilan et compte de profits et pertes au 30 juin 1914;
3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires.

Pour être admis à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 26 des statuts.
Le dépôt des titres se fera jusqu'au 13 mai 1915 :
A la Société Générale de Belgique, à Bruxelles, et dans ses banques patronnées en province;
A la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles;
Au siège social, à Bruxelles. (20626)

L. DORMAN
agent de change agréé
rue Melsens, 17, Bruxelles-Bourse.
ACHAT DE TOUS COUPONS ETRANGERS
Les coupons cedules échéance de juillet sont payables dès à présent au meilleur cours. (19686)

SOCIETE ANONYME
des
CHARBONNAGES DE COURCELLES-NORD
à Courcelles.

L'Administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que le dividende afférent au coupon n° 25, relatif à l'exercice 1914, est fixé à 50 francs, payables comme suit :
1° 25 francs à partir du 1er mai prochain;
2° le solde, à une date ultérieure à fixer par le Conseil, dans l'un des établissements ci-après désignés :
Banque de Bruxelles, 62, rue Royale;
Société Générale de Belgique, à Bruxelles et à ses filiales en province;
Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi;
Banque Générale du Centre, à La Louvière;
Banque J. Matthieu et fils, 52, rue Royale, à Bruxelles.
Courcelles, le 24 avril 1915.
Au nom du Conseil d'administration,
L'administrateur-délégué,
(21305) Léon GUINOTTE.

SOCIETE ANONYME
des
VERRERIES & USINES CHIMIQUES DU DONETZ A KONSTANTINOVKA
Siège social : 20, rue Neuve, à Bruxelles.

MM. les actionnaires sont informés de ce que le dividende de l'exercice 1913-1914, fixé à fr. 6.00 par action de capital, sera payable à partir du 1er mai prochain contre remise du coupon n° 9 :
A Bruxelles : A la Société Générale de Belgique, 3, Montagne du Parc, et à ses agences en province;
Au siège social.
A Anvers : A la Banque de l'Union Anversoise, 43, place de Meir.
(21335) Le Conseil d'administration.

Encaissement de Coupons
S'adresser Fréd. Samuel et Co, agents de change agréés, 14, rue Franklin, Bruxelles-N.-E., de 9 à 12 h. (16536)

SOCIETE ANONYME POUR L'IMPORTATION DES HUILES DE GRAISSAGE
Siège social : 99, avenue des Arts, Anvers.

Le conseil d'administration a l'honneur d'annoncer à MM. les actionnaires que l'assemblée générale ordinaire, qui devrait se tenir au siège social le 30 avril 1915, aura lieu à une date à fixer ultérieurement, le bilan au 31 décembre 1914 n'ayant pas encore pu être établi.
(21312) Le Conseil d'administration.

SOCIETE ANONYME
DES VERRERIES DE BINCHE
à Binche.

L'assemblée générale ordinaire prescrite par les statuts n'ayant pu avoir lieu, MM. les actionnaires sont convoqués pour la dite assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social, à Binche, le 31 mai 1915, à 10 heures du matin.

ORDRE DU JOUR :
1° Rapports du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance;
2° Bilan du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 juin 1914;
3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4° Nominations statutaires.
Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux statuts.
Le Président du Conseil,
(21311) A. PETRE.

SOCIETE ANONYME DES LAMINOIRS DE TOULA

L'administration a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires que l'Assemblée Générale ordinaire, qui n'a pu être tenue le 24 novembre 1914, par suite des événements, aura lieu le mardi, 18 mai 1915, à 10 heures du matin (heure belge), Quai de l'Université, 16, à Liége.

ORDRE DU JOUR :
1° Rapport du Conseil d'administration;
2° Rapport du Collège des Commissaires;
3° Examen et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes au 30 juin/13 juillet 1914;
4° Décharge à donner aux Administrateurs et Commissaires;
5° Nominations statutaires.
Les dépôts de titres exigés par l'art. 25 des Statuts pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, pourront se faire aux établissements ci-après :
CINQ JOURS AVANT L'ASSEMBLEE :
A BRUXELLES, à la Banque Internationale de Bruxelles.
A LIEGE, à la Banque Liégeoise.
A NAMUR, à la Banque Générale Belge.
A HUY, chez MM. Fabri, de Lhoneux & Cie. (21116)

Emile DE GRAEVE
Agent de change agréé à la Bourse de Bruxelles
135, boulevard Anspach, 135, BRUXELLES
Achat et vente de titres. Change. Payement de tous coupons. Renseign. gratuits. De 9 à midi et de 2 à 5 h. (13378)

BEURRES NATURELS
-:- DE HOLLANDE -:-
Sous le contrôle
- - du Gouvernement Néerlandais - -

Aujourd'hui Vendredi
dans mes Magasins
22, VIEUX MARCHÉ AUX GRAINS et
Demain Samedi
dans mes Magasins, 1, RUE JÉRICO, 1

VENTE par 5 kgs au PRIX de GROS de 1500 kgs de BEURRES à 4 fr. 15 le kg. 2150I

POUR POUVOIR CONTINUER A OCCUPER MES OUVRIERS
Pour les 1er MAI et JOURS SUIVANTS, mise en vente spéciale de
PLANTES FLEURIES AU PRIX DE REVIENT

Azalées, fortes plantes . . . . **Fr. 1.25**
Hortensias, » . . . . » **1.25**
Rosiers crimson » . . . . » **1.25**
Genêts odorants . . . . » **0.25**
Cocos . . . . » **0.15**

EUGÈNE DRAPS
VENEZ VOIR { 30, Chaussée de Forest (Porte de Hal) et 17, Rue Antoine-Dansaert (Bourse) 21123

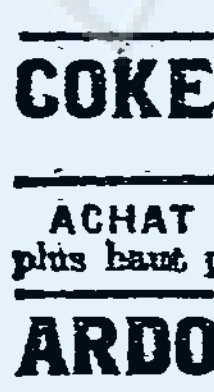
OCCASIONS

MACHINES à vapeur, moteurs à gaz pauvre et gaz de ville, chaudières à vapeur, autoclaves, compresseurs, broyeurs, concasseurs, trieurs nettoyeurs de grains, broyeurs à cylindres pour farines, locomobiles, pompes, tours, foreuses, étaux limeurs, cisailles, presses à estamper, découpoirs, ventilateur, dynamos, toutes machines d'imprimerie, pétrins mécaniques, cabestans, en un mot plus de 3,500 machines diverses pour tous les genres d'industries.
TUYAUX de tous diamètres jusqu'à 500 m/m à 20 francs les 100 kilos. Profitez de cette occasion à bas prix, car ils seront à des prix très élevés après la guerre.
Visibles tous les jours au MATERIEL INDUSTRIEL BELGE, au Pont-de-Luttre à Bruxelles-Midi. Trams nos 14-50-53 (Établissements situés derrière la Brasserie de M. Wielemans-Ceuppens, à droite sitôt passé sous le pont du chemin de fer. (21429)

ACHAT aux plus hauts prix beaux vêtements hommes, linges et chaussures, rue de l'Hôpital, 32. (4104)

Voyez l'envers de vos habits et faites les retourner 32, rue du Midi, chez Stoppage, réparations, transformations. Remise à neuf de tts vêtements. **GERBO** (11046

Grand Institut Médical
76, RUE DU TRONE, 76, BRUXELLES
Massage, électricité, douches, bains de lumière électrique, de tanin, carbonique, sulfureux et autres. Ankylose, paralysie. Gymnastique Suédoise respiratoire enseignée en quelques leçons. Traitement certain pour la guérison des paralysies infantiles et des déviations de la colonne vertébrale. Corset invisible pour le redressement de la déviation. Epaulières DOCTEUR développant la poitrine et rentrant en trois mois le dos voûté. Pour les deux sexes et pour tous les âges, 17 à 23 fr. (21234)



COKE LAVÉ spec. pour ch. centr. Fourn. im. 16, r. Eug. Cattoir, Ix. (17489)

ACHAT DE LIVRES, romans, gravures anciennes au plus haut prix. Rue de Loxum, 2, Bruxelles. (19348)

ARDOISES pr toitures. Fourn. imm. tt mod.: écr. Chaidron, 17, r. Elise, Brux. (17854)

ACHAT PLUS HAUT PRIX
Belles toilettes, fourrures, aigrettes, paradis
Mme Vve KEYMOLEN, 26, rue de l'Hôpital, 26
Grand choix de toilettes d'occasion (21310)

BRUXELLES-ANVERS
Service des bateaux à vapeur reprend le 1er mai.
Départ: Ponts de Laeken, à 8 heures (H. B.)
Excursionnistes, profitez-en pour voir le Canal et la localité de Cappelle-au-Bois. (21308)

VITRES Glaces — Verres spéciaux — Mastic Bouteilles 20167
Découpage exact aux dimensions demandées pour tous usages.
Adolphe PRONVILLE, Verreries, à Morlanwelz
Ouvriers-vitriers à la disposition des clients pour le placement.

CIGARETTES toutes marques en gros. 5 Place Bara. (19654)

SAINDOUX HOLLANDAIS, Savons, Huiles d'olives, Sardines, Pick-Nick, Jambons, Haricots, Quaker, Graines pour poules, en vente 13, rue de la Constitution, 13 (près Eglise Sainte-Marie). (20394)

C. CLERMONT, Aix-la-Chapelle
Transports Internationaux et dédouanement
Service accéléré de et vers la Belgique
A PRIX REDUITS
Réexpéditions — Recouvrements — Assurances
Agt commercial à Bruxelles H. KROUT, 34, r. d'Argent Bur. de 9 à 12 H. B. (20479)

HUILE D'OLIVE garantie en estagnon de 50 kilos — Huile de coton — Quaker oats — Haricots — Sardines — Pick-nick — Jambon — Saindoux — Savons en vente rue de la Constitution, 13, Bruxelles. (21424)

HUILES HEYERMANS & Cie, 22, rue des Commerçants.
A partir du 1er mai, 15, rue Limnander, Bruxelles-Midi. (21423)

AVIS AUX MARCHANDS DE BOIS
La scierie Fernand Pierard-Evrard de Gilly, est toujours acheteur de peupliers en grume. Faire offre. (21123

ARDOISES EN GROS
Emile MAYERUS, MARTELANGE (Lux.) (20287)

OCCASIONS SPLENDIDES
Meubles divers. Visibles chaussée d'Anvers, 125, au Garde-meubles. La Continentale-Menkes. (20560)

ÉCLAIRAGE Verreries et cristaux Grand stock, prix réduits OCCASIONS
43, rue Navez, 43, SCHAERBEEK (19490)

ALIMENTATION « LA CEREALE », 10, boulevard Barthélemy, Bruxelles. TOURBES, LITIERES, FOURRAGES MÉLASSÉS, PAINS CHEVAL, COUPAGES. (20630)

CAFÉS CRUS
NOUVEL ARRIVAGE DE LA HOLLANDE
ÉMILE VERHULST, NEGOCIANT-COURTIER
2, rue de la Clinique, 2, BRUXELLES-MIDI (20784)

BETTERAVES 1/2 suc. du Nord C. V. et R. 1 fr. le kilo, Vauriac fr. 0.85, Vanderveken, granr, 30, av. de Cortenberg, Brux. (20876)

ACHAT d'or 2.30 le gr., perles, brill., 30, r. de Ligne. (16454)

GRAISSES — CAFÉS VERTS
SELS — SAVONS — TORCHONS
Eug. REMION 71, Rue de l'Ourthe, BRUXELLES. Plateau de Cointe, LIÉGE. 13388

SALLE DE VENTES DU BEGUINAGE
Rue du Rouleau, 10 (Vente tous les mercredis à 2 heures)
Achat de mobilier. — Prise gratuite à domicile. (19669)

MARGARINE EN GROS
à partir de fr. 1.85 le kilo
CORBET Frères, 18, rue de Robiano, 18 (19653)

Cigarettes BOUT OR toutes marques 120, rue de la Clinique. (19092)

MACHINES A COUDRE
Réparations de tous systèmes. Aiguilles, accessoires pr ttes. L. Baratto et Cie, 19, r. des Fabriques, Brux. (21235

Messageries-Transports
BRUXELLES-TOURNAI
6 expéditions par semaine
RECOUVREMENTS — ENCAISSEMENTS
65, rue Gauthier, 65, BRUXELLES-OUEST
Bureau ouvert de 7 à 18 heures (19910)

Engrais Organique Complet
LE
·POUDRO·
Le plus facile à employer, le meilleur marché, le plus efficace. Convient pour toutes cultures. Nombreuses et excellentes références.
Cie belge d'Engrais Organiques et d'Electricité
13, boulevard du Nord, 13
BRUXELLES 16750

Etude du notaire Cantoni, 96, rue d'Arlon, à Bruxelles

Pour cause de décès

VENTE PUBLIQUE D'UN
MOBILIER
rue de Pascale, 68, à Bruxelles.

Le dit notaire, à l'intervention du notaire De Tiège, résidant à Bruxelles, rue Juste-Lipse, 56, vendra publiquement le jeudi 6 mai 1915 à 2 heures de relevée (h. belge), les objets mobiliers se trouvant en la dite maison, rue de Pascale, 68, et se composant notamment de meubles de salon, de salle à manger, de chambre à coucher.
Aquarelles, Coffre-fort, Argenteries.
Visite: le jour de la vente à partir de 10 heures. (21442)
AU COMPTANT AVEC 10 0/0 POUR FRAIS.

VILLE DE BRUXELLES

Par Ministère d'Huissier

VENTE PUBLIQUE
de
TRÈS BEAUX MOBILIERS
Porcelaines, Bronzes, Marbres, Meubles anciens, Piano, Tableaux, Gravures.
265, rue Royale, à BRUXELLES
Lundi 3 mai, à 2 heures (Belge) de relevée, il sera procédé à la vente aux plus offrant, les objets suivants: plusieurs ameublements de salons, salles à manger, chambres à coucher, meubles de bureaux, glaces, tapis, garnitures de cheminée, lustres à gaz et à l'électricité, services de table, cristaux, meubles de fantaisie, vitrines, commodes, tables de salon, vases de Sèvres et de Saxe, meubles de sujets, cuisinière et quantité d'autres meubles et objets divers trop long à détailler.
Exposition publique: samedi 1er mai, de 2 à 5 heures; dimanche 2 mai, de 10 à 5 heures, et le jour de la vente jusqu'à midi.
Au comptant 10 0/0 de frais. (21182)
On accepte les mobiliers et objets d'art pour la vente.

SEL FIN BLANC RAFFINÉ (00) Finement moulu et gros, en sacs de 50 kilogrammes.
(Franco toutes gares belges)
Fr. 500 à 600 les 10,000 kil. (selon localités)
Livraison garantie 8 jours (Bureaux de 9 1/2 à 12 h. b.)
Ecrire à H. KROUT, rue d'Argent, 34, Bruxelles (20396)

LE BUREAU TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, 70, rue de Forest, 70, à Uccle-Bruxelles (arrêt tram 9) tient à la disposition des intéressés des formules pour la fabrication et le travail de tous produits tels que: savons, cirages, margarines, produits alimentaires, produits chimiques, métallurgiques, engrais, etc. Se charge d'installer toute affaire nouvelle, procure usine, matériel et matières premières, ainsi que débouchés pour produits fabriqués. Intervient en qualité de conseil et avec garantie de succès pour redresser les fabrications et les exploitations défectueuses. (21428)

GRAINES POTAGÈRES ET FOURRAGÈRES
GRANDE QUANTITÉ DISPONIBLE
Oignon jaune paille, Oignon petit blanc parisien, Poireau Carentan et Brabançon, Laitue pommée extra, Betteraves, Trèfle violet, Luzerne de Provence, etc. Prix modérés, 74, RUE GABRIELLE, 74, Uccle-Bruxelles (Quartier Berkendael). (20818)

PETITES ANNONCES

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOI

FILLE quart., femme de ch., sach. coud. et serv. table, mun. b. réf., dem. pl., 32, rue de la Source, 32. (21374)

DEMOIS. sér. dés. pl., au cour. comm. ou empl. anal., b.réf., prêt.mod., 134, rue Brognlez, H. V. (21375)

TAILL. demande ouvr. journ., neuf et arrang., 43, rue du Lion, sonn. 3 f., Sch. (21376)

FEMME de ch., sach t. ouv. de main, mun. b. réf., dem. place, 27, rue de l'Industrie. (21377)

MAITRE D'HOTEL sér., 40 a., 2 ans m. serv., dem. pl., tr. b. réf., 75, r. Belliard. (21378)

Bne SERV. cuis., b. cert., très au cour., dem. pl., 17, r. Ernest Allard, 17. (21379)

SERV. cuis. ou fille quart., sér., mun. b. réf., dem. pl., 27, rue de l'Industrie. (21380)

FILLE t. f., sér., 20 ans, dép. cause décès, exc. réf., dem. place, 27, rue de l'Industrie. (21381)

Bon DOMEST. d'int., 22 ans, tr. au cour. du serv., dem. pl., b. réf., 27, rue de l'Industrie. (21382)

FILLE quart., 21 ans, dem. pl. ou t. f., peu cuis., b. réf., 27, rue de l'Industrie. (21383)

Bne CUIS. tr. au cour. serv. dem. pl. b. mais., b. réf., 450, r. Vanderkindere, Uccle. (21384)

FILLE quart., femme de ch., sach. b. coud. et serv. table, mun. b. réf., dem. pl., 27, r. de l'Industrie. (21385)

SERV. cuis., bien au courant, mun. b. réf., dem. pl., 27, r. de l'Industrie. (21386)

FILLE holland., 36 ans, sach. cuis. bourg., b. certif., dem. pl., 39, Galerie du Commerce. (21387)

FEMME de ch., fille quart., sach b. coud. et serv. table, mun. b. réf., dem. pl., 27, r. de l'Industrie. (21388)

Bne SERV. cuis., âge sér., parf. au cour., b. réf., dem. pl., 27, rue de l'Industrie. (21389)

CUIS. de b. vol., tr. cap., de conf., b. réf., dem. pl. ville ou camp., R. F., 72, rue de la Conciliation, Anderl. (21390)

Jne FILLE, 26 a., cuis. b., 4 1/2 ans m. serv., dem. pl. t. f. pet. mén. ou app., b.réf., 120, chauss. de Louvain. (21391)

Bne SERV. cuis., âge sér., con. b. cuis., mun. b. réf., dem. pl. ou t. f., 27, rue de l'Industrie. (21392)

Jne FILLE, 16 ans, int., franc., flam., dés. pl. pr aider mén., 20 fr., 1, rue de la Cible, 1. (21393)

FILLE t. f., 30 ans, sach. cuis. bourg., dem. pl., b. réf., rue du Chemin de fer, 60, Nord. (21394)

FEMME de ch., 30 ans, hon., t. au cour., dép. c. décès, demande pl., b. réf., 27, rue de l'Industrie, M. P. (21395)

Jne FILLE, 25 ans, un peu cuisine, dom. pl. à t. f., b. réf., 275, ch. de Charleroi. (21396)

PERS. de conf., un peu cuis., dem. pl. à t. f., b. réf., rue Niellon, 24, Laeken. (21397)

FILLE de camp., 25 a., un peu cuis., rec. pr mait., dem. pl. t. f. pet. mén., b. réf., 27, rue de l'Industrie. (21398)

FEMME prop. dem. journ. ou quart., b. réf., 101, rue du Collège, sonn. 1 fois. (21399)

Forte **FILLE** orph., 20 ans, demande pl. femme à journ. S'adr. 22, rue d'Anderlecht, au 3me étage (21400)

Jne FILLE, 26 ans, conn. ling., dem. pl. femme de ch. dans hôtel ou autre, b. réf., 27, rue de l'Industrie. (21401)

Jne FILLE, 19 ans, de camp., sach. cuis. bourg., b. référ., dem. pl., 27, rue de l'Industrie. (21402)

PERS. sér., conn. b. cuis. b., 7 ans m. serv., dem. pl. à t. f., pet. mén., 53, chauss. de Boendael, 53. (21403)

Jne FILLE, 20 ans, conn. cuis. bourg., dem. pl. t. faire, b. référ., 27, rue de l'Industrie. (21404)

FILLE t. faire, 32 ans, conn. b. cuis. bourg., dem. pl., b. réf., 20, rue de Lombardie, 20, St-Gilles. (21405)

PRESSÉ. On dem. pr villa Uccle forte serv.cuis., pr., hon., aim. chiens, inut. s. b. réf., 27, rue de l'Industrie. (21406)

ON DEM. cuis. et fille quart., b. réf., 28, av. Porte de Hal, vendredi de 3 à 5 h. (21407)

ON DEM. bonne serv. cuisin. cathol., mun. b. réf., g. 30 à 35 fr., 63, av. des Villas, de 10 à 12 et de 1 à 3 h. (21408)

ON DEM. bonne à t. faire, tr. propre, 26 ans, sach. b. cuis., réf. exig., 27, rue de l'Industrie. (21409)

ON DEM. fille t. f., sér., hon., sach., b. cuis., réf. exig., 27, rue de l'Industrie (21410)

ON DEM. fille t. f., sach. cuis. bourg., b. réf. exig., 27, rue de l'Industrie. (21411)

ON DEM. pr envir. Bruxelles fille t. faire conn. cuis. b., réf. exig., 27, rue de l'Industrie. (21412)

ON DEM. fille t. f., sér., de conf., cathol., sach. cuis., b. réf. exig., 27, rue de l'Industrie. (21413)

ON DEM. domest. intér. au cour. serv. table, et fille de quart. sach. tr. b. coud., b. réf. exig., 27, rue de l'Industrie. (21414)

AVIS
La place de chantre-organiste à l'église de Statte-Huy est vacante. S'adresser avant le 15 mai à Mr le curé de Statte. (19916)

DAME honorable cherche pl. comme gouvernante ménag. chez Monsr ou Dame seule. S'adr. 163, ch. de Waterloo. (20601)

SOCIÉTÉ NATIONALE
AVENUE LOUISE, 8, PLACE GRATUITEMENT TOUS LES
SUJETS (20611)

CIGARETTES RECOMMANDÉES
On dem. représentants à la commiss. en province. 17, av. Fonsny, Bruxelles. (20620)

VEUF seul, tr. hon., 58 a., hab. pet. mais. rentr, jard., dem. pers. hon., tranq., av. ou s. meub., pr f. mén. Frais com. ou log. et nourr. Ecr. S. P. bur. du journal. (20822)

DEMOIS. de bonne fam. désirerait se placer, de préf. ch. dame seule pour aider mén. Rép. H. L. bur. du j. (20928)

LINGERE ou femme de ch., cert 1er ord., dem. pl. pr hôtel, M. D. H. 35, av. de l'Hippodrome, Ixelles. (20932)

MECANICIEN-DENTISTE
Jeune homme dés. appr. mét. peut se prés. av. par. entre 2 et 5 h., 2, rue d'Acolay. (21029)

ON DEM. fille de quart. sach. coudre et repasser, 38, r. Vilain XIIII, de 2 à 4 et 6 à 9 h. (21083)

DAME distinguée, bonne éducation, ménagère, désire pl. gouvern. ou emploi quelc., b. réf. Ecr. F. L. 88 bureau du journal. (21119)

ON DEM. pr mais. ferm. fille à tout f., sér. et prop., conn. cuis., de préf. veuve, g. 30-35 fr. Ecr. L. R. N. b. j. (21134)

CHEF DE FAM., 30 a., honn., instr., cour. affaires comm., corr. angl., dem. pl. empl. ou voyageur. Ec. b.j. M.C.J. 311 (21125)

ON DEM. de suite b. vendeuse très au cour. de la chaussure, bons certif. exig. S'adr. 58, boul. du Nord, Brux. (21162)

J. FILLE, 18 a., dem. pl. cuis. b., 20 fr., b. réf. S'ad. 17, rue Paul Lauters. (21175)

TAILLEUSE ayt b. réf. dem. journ., 62, r. Royale-Sainte-Marie, 62. (21238)

PERSONNE âge sér., expér., dem. place près jeunes enf., couture. Ecr. M. D., 182, rue Rogier, 18 (21244)

FONCT. pens. Etat, 45 a., solv., conn. fl., angl., dem. occup., préf. act. Ecr. L. V. 14 b. j. (21245)

FILLE à t. f., pas cuis., dem. pl., pet. g., 65, r. Roger Vanderweyhen (r. du Miroir), s. 2 fois. (21248)

Jne FILLE dem. pl. t. f. ou j., cuis. bourg., b. cert. S'adr. 117, rue du Marché. (21250)

ON DEM. demoiselle magasin int. sach. bien coudre, angl., flam., franç. Se prés. av. réf. 7, r. des Hirondelles. (21251)

ON DEM. fille à t. f., 25 à 30 ans, sach. b. cuis. bourg., 85, av. Louis Lepoutre, Ix. (21252)

PERS. sér., 36 ans, au cour. cuis et tout ouvr., dem. pl. à la journée, b. référ., 153, av. Ducpétiaux, 153. (21254)

ON DEM. fille à tout fre sach. cuis. bourg., préf. venant de la campagne. Pr. adresse 62, av. Princesse Elisabeth, 62. (21256)

Jne FEMME dem. fre quart. ou rempl servante, pas lav., r. de l'Instruction, 100, Cureghem. (21258)

ON DEM. fille à t. f., conn. cuis. bourg., b. cert., 250, av. de la Reine, Laeken. (21259)

ON DEMANDE un traceur pièces mécaniques, 299, chauss. d'Anvers, 299, Brux. (21260)

ON DEM. bonne taill. à journ. Se prés. samedi de 2 à 5 h.b. rue de Laeken, 140. (21271)

ON DEM. fille de 18 à 20 ans, de préf. campagne, 631, ch. de Waterloo, 631. (21272)

VEUVE cert. âge, wal., b.cuis., s. m. main à t., s. f. pain, gât., glaces, pr., hon., longt. serv., rec. pr mait., dem. pl. ville ou prov., pr ville préf. log. ch. elle, 15, r. J. Claes, 15, Saint-Gilles. (21276)

ON DEM. servante prop., sach. b. cuis. bourg., pas laver, 12, place Fontainas, 12. (21278)

CHOCOLAT
Négociant visitt tout le pays dem. représentat. à la comm. Ecrire D. P. 10, avenue Jean Volders, 10, 5e étage. (21280)

FILLE sér. dés. pl. t. f., sach. cuis., 160, ch. St-Pierre, Ett. (21286)

FEMME de ch., sach. b. coud., dem. pl., b. renseig., 19, rue du Congrès, 19. (21290)

VALET DE CHAMB., 32 ans, dem. pl. hôtel, Van Cutsem, 40, rue Vanderdussen. (21291)

ON DEM. pr Brux. voyageur b. introduit dn épiceries, crémeries, pr s'adjoindre artic. gr. consomm. S'adr. de 2 à 5 h., r. Verte, 135, Brux.-Nord. (21299)

Jne FEMME, prop., hon., dés. pl. quart. ou journ., b. cert. S'adr. 70, r. Traversière, 70. (21302)

ON DEM. bonne serv. cuisin. Se prés. le matin 52, rue de Belle-Vue, 52. (21303)

ON DEM. de suite demi-ouvrière tailleuse. Se prés. rue des Comédiens, 59. (21306)

ON DEM. j. homme sach. travailler le bromure. American Photo, 76, rue Neuve. (21317)

PHOTO STERN, ch. d'Haecht, 26, dem. 1 opératr retoucht de 1re force et 1 laborant id. Inut. si pas capables. (21330)

ON DEM. jeune fille, travail facile, bon gage, 31, rue des Prairies, 31. (21338)

Jne FILLE, 21 ans, dem. place fille quart., b. certif., Naz. 59, rue Otlet, 59. (21339)

CIGARETTES
On dem. bonnes emballeuses, 28, r. Edmond de Grimberghe. (21344)

AVIS
PAR SUITE DE DECES TITULAIRE
Une place de contrôleur est vacante dans ADMINISTRATION IMPORTANTE. Travail facile consistant en voyages de surveillance, contrôle, inspection, encaissements. Traitement fixe, frais de voyage et abonnement. Le successeur doit disposer de 5,000 francs.
Ecrire F. D. B. no 3 bureau du journal. (21355)

ON DEM. serv. cuis. parl. fr., b. réf., 2, r. des Fripiers, 2. (21356)

Jne FILLE ayt touj. servi dem. journ. ou quart. à faire, 19, r. Clémentine, Laek. (21357)

Jne FILLE de la camp. ch. pl. t. faire, 26, r. Notre Seigneur (21366)

COMMUNE D'ANDERLECHT
Un emploi de chimiste pour l'analyse des denrées alimentaires est à conférer. Adresser les demandes à l'administration communale avec tarif. (21371)

ON DEM. une bonne servante à tout faire, 322, chauss. de Gand. Bonnes réf. exig. (21373)

Mr ayant l'habitude des souscriptions pr œuvres de bienfaisance demande de l'occupation. Ecrire L. D. 24 bur. du journal. (21415)

ON DEM. pr mais. ferm. fille prop., 18 à 22 a., préf. conn. cuis., 1res réf. exig., bons gages suiv. capac. Prendre adr. 83, ch. d'Ixelles, Papet. Kiere (21416)

MEN. âge mûr, s. enf., mari horticulteur diplômé, femme b. mén., dés. pl. chef jardin. ou aut. S'adr. 19, rue Josse Impens, 19. (21420)

ENSEIGNEMENT

Victoria School
Langues vivantes
35, Rue de Bériot, 35
Leçon d'essai gratuite (19517)

INSTITUTRICE donn. leçons franç. à pers. arriérées ou étrang., 10 fr. par mois, 59, rue Josaphat, 59. (20550)

ANGLAIS, ESPAGN., LATIN, leç. prix avant., 1, r. Wiertz. (20723)

ON DEM. profr pouv. donner leç. de géométrie et de trigonométrie, les mardi et jeudi apr.-m. Ecr. cond. J.F.B. b.j. (21237)

ANGLAIS, leçons particul., 1 fr. l'heure, méthode pratiq., succès imp. S'adr. de 2 à 5 h. boul. Barthélemy, 21. (21267)

Jne FILLE dipl. donn. leçons franç. à dame, enf., conv. prom., prix mod., 135, boul. Militaire. (21273)

5 FRANCS PAR MOIS
STENO, DACTY, COMPTAB.
8, rue de la Cuiller, 8. (21363)

COSMOPOLITAN SCHOOL
21, rue de la Reine (Monnaie) Anglais, franç., etc. Conversat. garantie en 1 mois. Cours collect. 10 à 15 fr. par mois. (21422)

OBJETS PERDUS

PERDU mardi, ent. Pet. Espinette et drève Lorraine, fourrure skungs. Rapp. rue Forestière, 10, contre réc. (21216)

PERDU berger groenendael rép. au nom de Filc. Rapp. Hôtel du Louvre, Nord. Bonne récompense. (21322)

CHEVAUX, [illegible]

PRÊT 5 p. c. sr chevaux, voit., cam., M.Gevens, Poste rest. Br. (19939)

A VEND. auto Brasier 16 HP, exc. état, couveuse St-Michel 300 œufs 100 fr., berger groenend. pédigré b. gard 75 fr., 21, av. van Becelaere, Boitsf. (19660)

TOUTES PIECES pr **AUTOS,** carburat., magnétos, engrenage, etc., 92, r. A. Gevaerts. (20003)

A VENDRE de confiance quelques chevaux de camion, 63, boul. Léopold II, 63. (20098)

VOITURES. Occas. landaus, breaks, charr. ferm., cam., toute force, couvert., harn., etc., W. Minet, place Gare, Spa. (20444)

CARBURATEUR SOLEX neuf 80 fr., 264, av. Rogier. (20835)

ON DEMANDE à acheter deux bons chevaux pouvant convenir pour camion léger et voiture. Ecrire O. V. Office de Publicité, Bruxelles. (21138)

A V. excell cob anglais fort trotter av. stanhop caoutch., ensemb. ou sépar. Van Roosbroeck, 12, r. du Casino, 13. (21154)

A VENDRE cheval pour camion, 3 ans, extra fort. S'adresser Bourgmestre, Masnuy-St-Pierre. (21204)

A VEND. bon cob et cheval ardennais, apte à t. serv., 5, r. Gerlache, Ett., au 1er. (21205)

JE CHERCHE AUTO même détérioré, 30, r. des Tanneurs. (21297)

A VEND. plus. voit. luxe et comm., attel. compl., 53, rue Claessens, arr. tr. 18. (21313)

A VENDRE gros cheval avec tombereau, harnais, chaussée de Waterloo, 933. (21328)

CARROSSERIE Torpédo n. et occ à v., 4, r. de Hongrie, 4. (21337)

BEL. VOIT. de commerce dem. mod., charr. de comm. avec cap. ess. coudé. voit. à bout. pr march. de bières à vend. d'occ., 62, Allée Verte. (21358)

DIVERS

SUP PIANO croisé grand format, 1er m., c. 1,500 fr. il y a 3 mois, à v. 550 fr., 35, boul. Lambermont, 35. (7720)

2 RICHES FAUTEUILS-CLUB en cuir et fumoir anglais à vendre d'occasion, 35, boul. Lambermont, 35. (12123)

MASSAGE
METHODE ANGLAISE
343, RUE DU PROGRES, 343 (17409)

DENTS sans plaque, monture américaine, transform. et réparat. imméd. 12, rue du Luxembourg (16411)

St-EMILION fût 90 fr., b. 0.65 à liquid., 99, r. Américaine. (16716)

PORTO origine liquidé à 1.40, vins, 127, r. St-Bernard. (17123)

DESIRE acheter vieux livres imprimés en Hainaut et documents anciens relatifs à cette province Pr. adr. bur. du journal. (17516)

PAPIER A CIGARETTES
GOUDRON SUÉDOIS et VÉRITABLE RIZ
Dépôt génér pr les pays occupés 107, r. Alph. Renard, Bruxelles (tram Espinette-av. Lepoutre). Dépôt des cigarettes Johnson, ouvert de 9 à 12 h. (18104)

Torréfaction de café
HOLLANDIA
13, rue Fin, 13, Molenb.-Brux. (18157)

Toitures en Ardoises
25 wagons ardoises disponibles Prix franco destination sur demande.
On se chargerait de l'entreprise complète de toitures importantes.
Em. OLAUTRIAU,
34, rue Simons, Bruxelles (18457

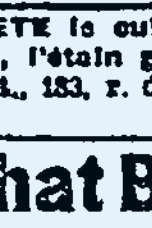
CARTES-VUES
Nouv. édit. des princip. villes en PHOTOCROM (coul.)
Cartes fantaisies en tts genres
MANUFACTURE BELGE DE CARTES-POSTALES
17, av. Marie-Henriette, Brux.
Bureau de vente:
5, RUE VAN DER ELST, 5, (place de Brouckère) (18617)

Toitures en Ardoises
45 wag. disponibles tts modèles Franco gare la plr rappr. poss. Entrepr. toit complèt achevée en tous pays Prix avantag. Mn Vve LOUVIOT, à Bruxelles 16, rue Eug. Cattoir, 16 (18816)

Négociants
Vous trouverez denrées alimentaires de toutes espèces:
Etablissements
LOUIS DELHAIZE
RANSART 1899

Electricité H. De Brandt fils, ingénieur-électric., inst., transf. forc. motr. Spéc. de 1/2 watt., 12, r. Luxembourg. (19340)

A REMETTRE
gr. mais. pr alim. ou pr bras., f. Nord. S'ad. 18, pl. Anneessens (19584)


"Acétylène" BLANCK Frs BRUXELLES. 68, B.D'ANDERLECHT CARBURE DE CALCIUM (19750)

J'ACHETE le cuivre, l'aluminium, l'étain gros prix par quant., 183, r. des Tanneurs. (19820)

Achat Bijoux
OR, PLATINE, BRILLANTS
VIEUX DENTIERS
MAISON CONNUE
payant le plus haut prix
29, Rue des Grands-Carmes
Succursale:
57, rue Van Oost, 57, Schaerb. (19870)

MASSAGE
56, rue Grétry, 56, de 10 à 7 h., 2me étage, entrée directe. (20164)

RÉGULARISATION
ET ACHAT DE
BONS DE RÉQUISITIONS
13, pl. de Brouckère, 1er ét. (Scala). Ent. pr le coulr du théât., de 3 à 6 h. (20218)

A VENDRE
Jeunes Cockers Spaniels haute origine, âge 1 an, 8 mois, 3 mois. Prix modéré. S'adresser à M. Libert, bourgmestre, Longueville (Brabant). (20288)

GRAINS
Suis ach. au pl. h. prix froment et seigle, 933, ch. Waterloo (20336)

MOBILIER à vendre à tous prix, salle à manger, salon, chambre et bureau Empire, 23, rue de la Roue. Pressé. (20495)

SEMOIS cupr 3 fr. le kil., 2.75 pr 5 kil., 16, r. Ecuyers. (20523)

2,500 sacs vides
A L'ETAT DE NEUFS
1m33×0m70 poids 1 kilogr. disp. 4, r. des Francs (Cinq.). (20556)

LAPINS t. races œufs poussins Orp. Hamb. Danse r. Pétinne, 16, Liége. (20637)

FROMAGES FINS
A la MAISON FRANÇAISE, 92, rue de Savoie, Bruxelles; fromages disponibles cette semaine: Présent vieux pièce de 20 kil. envir., Gouda jeunes très gras, hollande v. et jeu., gros. et pet. boules. Mille Brie Heuris à fr. 1.50 le k. Camembert et 1/2 Cam. Un wag. de Gruyère PRIX SANS CONCURRENCE (20674)

TOITURES
Ardoises, tuiles Mulden, tôles, cartons bitumés, poutrelles, bois et acier. Demandez prix franco Kestsleyn, à Bastogne. (20698)

ACHAT bijoux et toutes marchandises en solde, 14, rue de la Tribune. (20802)

45, RUE JERUSALEM, 45
Savon mou brun 1re qual. 5,000 kil. disp. Sucre cristallisé. Cassonade. Sucre interv. pr brass. et confis. Huile de table extra. Jambons. (20825)

DAME
Américaine vendr. riche mob. à vil prix, cause de guerre, 193, rue du Trône, 193. (20827)

TABAC DES FLAND. 1re qual. à v. 500 k. en feuilles 1 80, c. 2.20. S'ad. 67, av. Porte de Hal (20831)

OCCASION
A VENDRE: Moteur à gaz de ville avec magnéto; horizontal 8-10 HP marque Fétu-Defize; réservoir à eau poches à gaz, transmissions paliers, poulies et courroies en très bon état. S'adress. J. BALASSE et Cie, Monceau-sur-Sambre. (20837)

Achat de Créances
HYPOTHECAIRES
Prêts sur Immeubles
S'adr. ETABL. FIN. BELGES 56, boulevard du Nord, 56 BRUXELLES (20889)

PRODUITS ALIMENTAIRES
Pers. courag. dispos. de quelques mille francs peut se créer situation indépend. de 10,000 fr. minimum. Ecrire R. S. T. 560 bur. du journal. (20891)

DISPONIBLE huile comestible, sirop, confiture, torchons, 25, rue Ruysdael, 25, Midi. (20928)

Achat de vieux métaux
Archives, papiers d'affaires, fonds de greniers, chiffons de tous genres, meubles, etc., 26, rue Vésale (Col. du Congrès). J. Loosen-Dorauw. (20934)

Fabrique de Chicorée
On desire acheter l'outillage nécessaire en bon état pour l'installation d'une fabrique de chicorée. S'adr. 22, rue Vandermaelen, Bruxelles. (20935)

ACHAT ET VENTE
de tous les produits actuels d'alim. Bur. ouv. de 8 à 12 et de 2 à 6 h., 75, r. des Quatre-Vents, Molenbeek. (20940)

AMAT. achèt. collect. import. ou lot timbres. Ec. A.R.L. b.j. (20941)

Jambières en gros
8, rue des Fabriques (20942)

J'ACHÈTE LIVRES
Classiques, Périodiques, Dictionnaires Larousse, etc.
Alphonse De Reys
13-15, Passage des Marchés, St-Josse. Se rend à domicile. (21024)

MOTEURS A GAZ
On. dés. ach. moteur 10 à 15 ch. Faire off. 44, rue Herry. (21045)

BON COMMERCE DE CHARBON à remettre pour cause de santé. Situation centrale. S'adress. 44, rue Traversière. (21095)

PHOTOGRAPHE demande **RETOUCHEUR DE NEGATIFS** bien au courant, 97, chaussée d'Haecht, 97. (21099)

DISPONIBLE
VERITABLE savon mou de Hollande, pure huile de lin, première qualité, 122, boulev. de la Senne, 122. (21101)

6 SALLES DE BAIN NEUVES d'occ., 110, r. Belliard. (21102)

7,000 BOUTEILLES STOUT
vides à vendre d'occasion
9 francs le cent
42, RUE DU CHŒUR, 42 (21118

OCC. Ch. à c. 6 pièces 250 fr., salon 5 pièces laqué bl. 85 fr., s.-arabe 85 fr., rue d'Or, 37. (21147)

BRASSERIE-HOTEL à reprendre, 2, boulevard d'Anvers, pr de la gare du Nord. (21155)

ON DEM. sur excell. garantie hypothèque 25,000 fr. 4.25 %. Ecr. V. D. 47 rue Marché aux Herbes, 28. (21168)

ON DES. acheter d'occ. grand dictionn. Larousse 7-8 vol. b. état. Rép. A.D. 65 b. j. (21178)

ACHAT PIANOS
77, RUE BOTANIQUE. (21223)

LUSTRES DE STYLE
fabrique vend à t. offre accept. 62, rue Lesbroussart, 62. (21236)

AVONS 3,000 FR. A PLACER en 1re hypothèque sur imm. agglom. bruxelloise, Molenbeek et Laeken. Intérêt 6 p. c. S'adr. 11, ch. de Louvain, de 4 à 6 h. (21243

A VEND. plusieurs petits griffons brux. et brab., adultes, 99, avenue Fonsny, 99. (21249)

ON DES. acheter belles collections timbres-poste. Ecrire E. L. 65 bur. du j. (21263)

PRESSÉ. Mais. étrang. à rem., cause dép., conserves, vins, liqu., salle, restaur., Centre ville. Ec. Hte 49 Centre-Brux. (21261)

GRANDE OCCASION
A VENDRE de suite cause privée 1/4 val. riche chamb. à c. vral Ls XV, 2 gr. fauteuils-club tout cuir, sup. salle à mang. 11 pièces av. chaises cuir cordoue 300 fr., beaux tableaux, etc., 119, rue Stéphenson, 119, Schaerbeek (près pl. Pavillon). (21263)

MONSr achèterait chaussures d'occ., pointre 41. Bas prix. Ecr. T. R. bur. du j. (21268)

MOTEUR A GAZ PAUVRE de 25 ch. est dem. d'occ., 45, r. Jules Delhaize, Brux.-Ouest. (21270)

ON DES. acheter un moteur 10 à 12 ch., électr. ou gaz, rue Gust. Schildknecht, 31, Laek. (21275)

SEL raffiné de toute première qualité extra-fin, fin et moyen, Fr. 3.50 le sac de 50 kilos, 82, avenue du Boulevard. (18341)

PARADIS
St. PARTIE PRIX SP. POUR MODISTES
60 Grand stock Corsets Rue Van Artevelde 60
Pas conf. numéro (20602)

SUIS ACHETr de tonneaux vides à vin et aut., et vin piqué, 26, r. Egalité, Etterb. (21201)

BIJOUX PATRIOTIQUES gros et détail, 154, r. Théod. Verhaegen, St-Gilles-Brux. (21282)

OCCAS. A vendre chambre à coucher Louis XVI en chêne, 4, r. de la Concorde, Ixelles. (21284)

NOUVEAUTÉ pr **CAMELOTS** bonnisseurs en vente maison de gros, etc., 80, rue Verte. (21285)

APPAREILS DE CHAUFFAGE au gaz sont demandés chez PIERMONT, 33, rue Dautzenberg, 33, Ixelles. (21291)

GR. OCC. Chamb. à c. compl. acajou coûté 650 fr. à v. 450 fr., 169, rue Potagère. (21293)

AVIS AUX PROPRIETAIRES
L'entrepreneur de peinture A. CHARLIER, Brux., 5, rue du Sport, effectue t. trav. au prix de revt, afin d'occ. son personl (21297)

Jardinage Entretien et arrang., etc. Prix très mod., 10, r. de l'Est. (21302)

A VENDRE: volailles de race pure et œufs à couver de mes sujets lauréats dn les plr gr. concours internat. Paul MONSEN, Haine-St-Pierre. (21311)

A VEND. 2 chiennes terrr écossais, 320, av. George Henri. (21315)

MATELAS laine 35 fr., cof.-fort 165 fr., sac-ar. 65 fr., 15, r. d'Or (21318)

ACHETE peaux skungs, astr., peaux ours bl. Ec. A.B. b. j. (21319)

10 MAGN. MANTEAUX d'astrakan à vendre d'occ., prix dérisoire, 63, Bd de la Senne. (21320)

Sur place A ENLEVER: savon mou brun supér. saindoux holland. extra strop poiré fin goût saucis. Boulogne, Paris
Huile d'olive pure garantie huile comestib. bonne qual. 27, rue Caserne, Midi. (21321)

SERAIT ACHETr belle aigrette noire d'occas. Ecr. bureau du journal P. H. 2. (21323)

ON CHERCHE reprendre petit commerce alimentation ou autre. Ecrire Capite, 31, rue André Hennebicq, 31. (21325)

RAISINS SULTANE
500 caisses fr. 1.50 le kilo par caisse de 10 kil., 148, rue de Flandre, 148. (21326)

FARINE DE FROMENT, seigle, son, rebulet à vendre, 933, ch. de Waterloo. (21327)

IMPRIMEURS
On dem. d'occ. piètement avec marbre environ 1m60×1m., 5 cm. épaiss. Offres avec prix M. D. 12 bur. du j. (21329)

QUI PEUT me faire gagner de l'argent avec quelques centaines de francs? Ecr. O. S. 2 bur. du journal. (21331)

A VENDRE pour 1,400 fr. bons de réquisition belges. Offres E. 22 D. bur. du journ. (21332)

ACHAT bijoux, meubles, autos, pianos, fourrures, mach. à écrire et toute march., 13, rue Danemark, de 2 à 5 h. Se rend à domicile. (21333)

GRAISSE pour VOITURES
Disp. en pet. fûts, prix avant. 83, Galerie du Commerce, 83 (21334)

COSSETTES CHICOREE, Hollandais offre 400,000 kilos, à 22 fr. Ecr. R. R. bur. j. (21336)

JE CHERCHE machine à écr. occas. Ind. marque et prix 59, rue Otlet, 59. (21340)

FUMIER DE TOURBE, remis à domicile, à vendre, 10, rue des Vierges, 10. (21343)

TRAITEMENT
SUPPLEMENTAIRE
de 200 à 1,000 francs par année. Agents, caissiers, commis, commerçants, employés de l'Etat, rentiers, voyageurs de commerce et autres personnes de confiance en Belgique, visant à une augmentation de vos revenus, veuillez envoyer votre adresse aux initiales W. N. K. 4, Office de Publicité, 36, rue Neuve, à Bruxelles. (21346)

ON DES. ach. belle chambre à couch. d'occ. S'adr. 122, rue Van Artevelde. (21347)

COSTUME neuf éolien noir, 33 fr., pr deuil dernr genre, proximité journal. Y pr. adr. (21349)

ENTREPRISE de courses avec cheval et charrette, prix modéré, 216, ch. de Ninove, 216. (21350)

ON DEM. TANDEM occ b. d. Ecr. dét. b. J. E. V. B. (21351)

A VEND. ancien cartel Emp. bronze. Ecr. J. C. 86 bur. j. (21354)

COMMERÇANT, gr. rel. sur la place de Bruxelles, référ. de 1er ord., disp. de son temps, ay. de belles caves b. sèches et son mag., au cour. alimentation ou autre, voudr. dépôt ou repres. Ecr. F. B. 14 b. j. (21359)

CUISINIERE émaillée occas., bon état, est dem. Ecr. rue Boetendael, 56, Uccle. (21360)

OCC. Belle garde-robe palissa. 2 p. à gl., bur. amér., vélos dame et h. à v. avantag., 70, rue Marie-Thérèse. (21361)

ON DEM. d'occ. chaise-longue, 45, avenue Clays, 45. (21365)

On achèt d'occ.. 8 PET. FAUT. RONDS de terr. en rotin b. ét. Ec. ind. prix O.W. 50 b.j. (21367)

VELO OCCAS. A VENDRE, 8, rue de la Cuiller, 8. (21369)

AVANCE D'ARG. sr b. garant., ach. av. fac rach., 26, Sq. Marguerite, 26, mat. (21417)

HUILE OLIVE GAR. PURE en stock, fût, estag. et bout. dep. fr. 3.60, 26, Sq. Marguerite, Cinquantenaire. (21419)

CHOCOLAT gar. pur cacao et sucre, **SARDINES** à l'huile, boîtes 8 p., 16 p., dep. 35 c., 26, Sq. Marguerite, Cinqre. (21419)

Appel à la charité
L'Aide au Village, œuvre des Petits Villageois, demande pr 2 petits ardennais rachitiques une charrette anglaise et un berceau, 173, ch. de Vleurgat. (21421)

Stock cartes à jouer
EN GROS, 112, boul. Anspach. (21427)

VENTES ET LOCATIONS

A LOUER part. mais. conf. mod., prix de guerre, 11, rue Dautzenberg (aven. Louise). (14207)

APPART. mod. 5 places, salle bain, cuis., 2 mans., 2 caves, chauff. centr., électr., dans maison fermée à louer à ménage tranquille, 63, boulev. Léopold II, 63 (17230)

8 MAIS. RENT. MODERNES, 9 étag., jard., 500, 1,000, 1,800 fr., 20-22-24, rue Charles Legrelle (avenue Armée), Cinquantenaire. (19237)

SUP. APP. FRANQ. 5 pl., ref., c. et m., conc., 40 et 50 fr., 135, ch. de Helmet, 10 min. Nord. Tram 56. (19708)

Beau REZ-DE-CH. et APPART. franç., tt conf. mod. Ier cond., s'ad. 107, av. de la Couronne. (19862)

MAIS. à louer av. jard., 5, rue Bienfaisance, pr. gre Nord. S'adr. 8b, r. Flèche (pr. ch. d'Anvers). (19940)

PENSION SOIGNÉE, 19, r. de la Culture, Ma Camp. (20078)

A LOUER avec fac. de reprise café-taverne style Bodega, inst. neuve et mod., b. fréq., b. client., pers. sér., off. gar. 8,500 fr. Ecr. B.J.L.M. 100 b.j. (20220)

A LOUER, 93, r. Belliard, quart. 80 fr., apart. 45 fr., vis. mat. (20458)

APP. FRANÇ. 3 pl. av. mans., m.-charge, concierge, 38-40-42 fr. pend. guee, peut payer acompte moitié, av. J. Stobbaert, 28, Sch. (av. Rogier). (20834)

Magnif. APPART. franç. 7 pièces, 14, r. Maraîchère. (20847

A Ler app. fr. 1er ét., 4 pl., terr., ba., 55 fr., 131, av. Diamant. (20910)

A LOUER plein centre grande cave voûtée. Prendre adr. 164, ch. de Ninove. (20915)

A LOUER plein centre mag. à ét. et gr. cave. Fr. adr. 164, chaussée de Ninove. (20916)

MAISON BELGE ch. atelier pr cartonnage av. ou s. matér. Ecr. C. A. 12 bur. j. (21044)

CHAMB. mans. garn., gaz, e., w.-c. à l'ét., 52, r. Louvain. (21048)

CHAMB. garn., salle de bain, sans vis-à-vis, pied-à-tre ou aut., 52, r. de Louvain. (21049

BOIS. Pied-à-tre rez-de-ch. rich. garni à 1er 743, ch. Waterloo. (21111)

ON DES. ach. pet. mais. Uccle ou Forest. Ecr. D.D. 90 b. j. (21124)

A LOUER, mais. ferm., chambre à coucher et salon richement garni, piano, él. S'adr. 36, av. d'Auderghem, pr Cre. (21133)

STROMBEEK
A LOUER jolie petite maison un étage, grand jardin, près arrêt du tram. S'adr. 93, rue de Meysse, Strombeek.

PROPRIÉTAIRES!
Pr louer rap. vos mais., villas, app. q., faites-les inscr. sur n. list. Cond. av. nomb. demandes.

LOCATAIRES!
Si v. cherch. mais., app., quart. consult. gratuitem. nos listes. Office Immobilier, 24, rue Impériale, 24. (21174)

DAME av. bonne dom. rez-de-ch. près r. Royale, s. à m., ch. à c., cuis., ch. de bonne. Prix 100 fr. Fre off. A.B 9 b.j. (21177)

Partie de VILLA meublée à 1er 68, av. Orban, Stockel. (21179)

A LOUER rez-de-ch. bien garni, 3 ou 4 p., dt cuis., 60 fr., 36, r. Lefrancq (égl. Ste-Mar.) (21232)

APPARTEMts garnis ou non à louer, 163, rue de Laeken. (21255)

A LOUER gr. b. chamb. bien garnie, vue sup., s. loc., prix mod., 14, av. Albert (pas aff.) (21257)

ON DEM. à louer grands boulevards extérieurs, maison avec TRES GRAND JARDIN gr. install., rest., café, 1er ordre. On louera ou bes. jard. dépar. dn mais. ferm. Ecr. B. B. bur. du journal. (21266)

ON CHERCHE 1er pr saison villa meubl. simple mais conf. av. gr. jard. b. aéré, prox. Brux. Off. M.B. 102, chauss. d'Ixelles. (21274)

A LOUER maison rentier moderne, 133, rue du Prévôt, Ixelles (aven. Louise). (21277)

A LOUER BELLE VILLA meublée, tout ou partie, 19, rue de l'Augette, RIXENSART. (21283)

SUP. APPART. de bel hôtel, 8 à 12 pl., t. conf. mod., garni au bes., prix avant., 160, Bd Gr. Ceinture, trams 28-83-90. (21286)

ON DEMANDE BEL APPARTEMENT FRANÇAIS moderne avec chauffage central, 4 à 5 très grandes places, plus cuisine, bain, etc., dans maison absolument tranquille. Adress. offres détaillées aux initiales A. B. 103 au bureau du journal. (21287)

A LOUER 2 places second, mans., eaux, gaz, w.-c. étage, mais. ferm., 20 fr., pr pers. seule, 52, rue du Châtelain. (21297)

NORD-EST. A VENDRE JOLIE MAISON MOD., jard., gaz, électr., monte-plats, tél. Ecr. D. 05 bur. j. (21300)

Mr dés. 1er pied-à-terre, salon, ch. à couch. b. garni envir. Pte Namur, Pte Louise ou Q.-L. Ecr. b. J. L.L. 3. (21301)

A LOUER, Quatre-Bras, Terv., sup. villa, parc 3 hect. bois. Prix avant. S'adr. 45, r. Abbaye, 45. (21304)

ON DES. louer, pend. saison, pet. maison garnie av. jard., camp. env. Bruxelles, près du tram. env. 70 fr. pr mois. Ecr O. V. 61 bur. du j. (21310)

APP. b. garni à louer, 16, rue des Chevaliers (Pte Namur). (21324)

ESPINETTE. A louer bel app. ou ch. lux. garn., endr. tr. salub. et tranq., av. ou sans pension, sapin., 105, avenue Prince d'Orange, 10 m. tram. (21341)

ON DEM. pr 2 dames pens. de b. fam. aux env. du Bois ou Uccle. Ecr. bur. j. init. S. J. (21342)

VILLAS tr. b. meub., cr, g., b., fruits, en face aub. tr. Gros-Tilleul, Laeken (Tour Japon.) (21348)

BOURGEOIS ET RIXENSART. A 1er jol. villas conf. meubl., gr. jard. verger, nomb. arbres fruit., serre à rig., train et trm. S'ad. 477, r. de Mérode, Forest. (21352)

ON DEM. acheter pr fin juin maison mod., usage avocat, jardin. Condit V. C. 134, rue de Brabant, 134. (21353)

A Ler APPART. garni 1er ét., pas vis-à-vis, 50 fr., 43, boul. Clovis, 43, Nord-Est. (21363)

REZ-DE-CH. à louer pr bur. ou aut., 3-4 pl., mais. f., pr. Bse, 10, pl. de la Justice. (21364)

ON DES. louer maison 1 étage avec jardin. Ecrire bur. du journ. A. D. no 26. (21370)

ON DES. louer, pr début août, dans les env. Cinquantenre, av. de Tervueren ou Woluwe, maison mod., au me 7 m. fac. ou villa av. jard. Ecr dét. et cond. S. H. 32 bur. J. (21378)

JOLIE MAISON, 2 ETAGES, chaussée de Ninove, 223 (location 800 fr.). S'adr. même chaussée 227. (21425)

6 APPART. très propres, rue Pierre Van Humbeek, 12 (location 20, 25, 35, 40 fr.). (21426)

Imp. Th. Dewarichet, 5, Montagne-de-Sion, Bruxelles.